République Du Cameroun
Paix - Travail - Patrie

Republic Of Cameroon
Peace - Work - Fatherland

Le journal des

Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
e-JDM
Pridesoft Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance

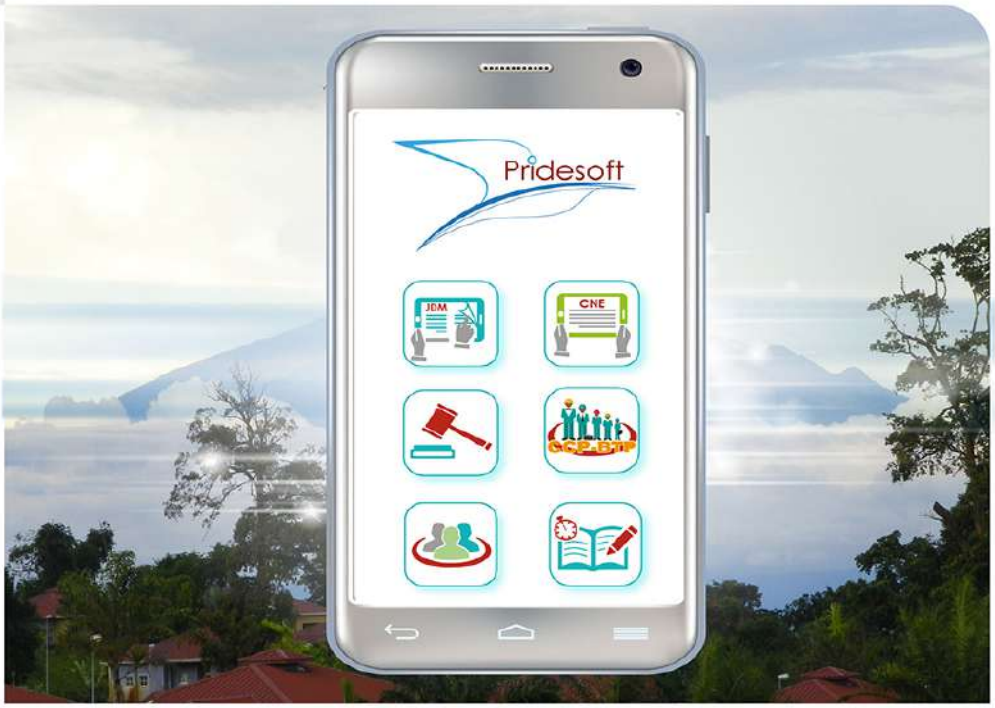

Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE	02	INFRASTRUCTURE	03	TRANSPORT	01
ADMINISTRATION	04	RURAL	02	ENERGIE	03
NON DEFINIS	02				

N° 2431
11 Novembre 2021
11 November 2021
5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009
E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique

Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boite mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique

Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) : .....

N° Carte Contribuable(*) : .....

N ° Registre de Commerce(*) : .....

Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA

Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(**) : ..... B.P. : .....

Tél.(*): ..... Fax : .....

E-mail(*) : .....

Site web : .....

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO☐ AOIR☐ AONO☐ AONR☐ BC☐ DC☐ DP☐ AMI/ASMI☐ GG☐

Exercice(*) : .....

Référence(*) : .....

Maître d'Ouvrage(*) : .....Autorité Contractante : .....

Objet(*) : .....

.....

Montant(en chiffres)(*) : .....

Date Signature(*) : .....

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*): (N° Compte ARMP)

☐ Express Union ***(N° 91190008943026)***

☐ CC EC-SA ***(N° 100-017265-314-30)***

☐ BICEC ***(N° 97568660005/16)***

☐ Banque Atlantique ***(N° 9510173000510)***

☐ SCB-CAMEROUN ***(N° 9000019311691)***

☐ Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) : .....

Date de Versement(*) : .....

Documents Joints à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐Oui ☐Non | Copie Carte Contribuable : ☐Oui ☐Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐Oui ☐Non | Copie Registre de Commerce : ☐Oui ☐Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....

CACHET SIGNATURE ET NOM ICI

B.P.: 6604 Yaoundé - Cameroun

222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09

222 20 60 43 / 222 20 33 26

infos@armp.cm www.armp.cm

Date :.....

SOMMAIRE

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
1	**Reference**	N°0001017/D/MINEPAT/CAB Lire
	Titre/objet	DECISION N°0001017/D/MINEPAT/CAB DU 10 NOVEMBRE 2021,PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00027/AONO/MINEPAT/CISPM/2021 DU 09 AOÛT 2021, EN VUE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DÉFINITIF SUR LA RIVIÈRE LETO'O-FOBELO RELIANT TAKANG BORORO ET ZAVION Y COMPRIS AMÉNAGEMENT DES VOIES D'ACCÈS SUR 4 KILOMÈTRES DANS LE GROUPEMENT BALEPO, ARRONDISSEMENT DE BABADJOU, DÉPARTEMENT DES BAMBOUTOS, RÉGION DE L'OUEST, EN PROCÉDURE D'URGENCE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
2	**Reference**	N° 030/C/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDAG/SM/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 030/C/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDAG/SM/2021 DU _____PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA LIVRAISON DU GASOIL AU SITE DE L'AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE DE LOM PANGAR, OBJET DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/EDC/CIPM/2021 DU 07 SEPTEMBRE 2021.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
3	**Reference**	N° 2239-21/ADC/DG/DG.M/DG.ME2 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 2239-21/ADC/DG/DG.M/DG.ME2PORTANT PUBLICATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 08/AONO/ADC/CIPM/2021 DU 13/09/2021 POUR LE REMPLACEMENT DE LA CELLULE HAUTE TENSION INVERSEUR DE SOURCE ARRIVÉE NORMALE/SECOURS 15 KV DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
4	**Reference**	N° 63/D/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDAG/SM/2021 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 63/D/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDAG/SM/2021 DU 09 NOV 2021PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA LIVRAISON DU GASOIL AU SITE DE L'AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE DE LOM PANGAR, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/EDC/CIPM/2021 DU 07 SEPTEMBRE 2021
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
5	**Reference**	ADDITIF N°001 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 001 : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 004/AONO/CO/J03.04/CIPM/2021 DU 21 OCTOBRE 2021, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 06 (SIX) BLOCS DE 02 SALLES DE CLASSE AVEC 06 (SIX)BLOCS DE TOILETES A 06 (SIX) COMPARTIMENTS DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'OKOLA, DÉPARTEMENT DE LA LEKIÉ, RÉGION DU CENTRE EN 06 (SIX) LOTS.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
6	**Reference**	N° 030/C/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDAG/SM/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 030/C/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDAG/SM/2021 DU _____PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA LIVRAISON DU GASOIL AU SITE DE L'AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE DE LOM PANGAR, OBJET DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/EDC/CIPM/2021 DU 07 SEPTEMBRE 2021.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
7	**Reference**	0008/AONR/MINT/CIPM/2021 DU 11/11/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 0008/AONR/MINT/CIPM/2021 DU 11/11/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CAMPAGNE DE SENSIBILISATION MEDIATIQUE EN MATIERE DE PREVENTION ET DE SECURITE ROUTIERES A TRAVERS LA TELEPHONIE MOBILE.FINANCEMENT : FONDS ROUTIER, EXERCICE : 2021
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	01-12-2021
8	**Reference**	/CW/DG/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHE N° /CW/DG/2021 DU 09 NOVEMBRE 2021 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°019/AONO/CAMWATER/DG/CIPMI2021 DU 23/06/2021 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE L'ASSISTANCE ET DU CONSEIL FISCAL A LA CAMWATER.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
9	**Reference**	/CW/DG/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHE N° /CW/DG/2021 DU 09 NOVEMBRE 2021 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°019/AONO/CAMWATER/DG/CIPMI2021 DU 23/06/2021 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE L'ASSISTANCE ET DU CONSEIL FISCAL A LA CAMWATER.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
10	**Reference**	N°007298/INS/DG/DAF/SDBM/SMA/cla Lire
	Titre/objet	DÉCISION N°007298/INS/DG/DAF/SDBM/SMA/CLA DU 11 NOV 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/INS/CIPM/2021 DU 11/10/2021, POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE GROUPE POUR LE PERSONNEL DE L'INS, POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2021.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
11	**Reference**	ADDITIF N°001 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 001 : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 005/AONO/CO/J03.04/CIPM/2021 DU 21 OCTOBRE 2021, POUR L'EXÉCUTION DES PRESTATIONS RELATIVES À LA CONSTRUCTION DE 06 (SIX) FORAGES SOLAIRES DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'OKOLA, DÉPARTEMENT DE LA LEKIÉ, RÉGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
12	**Reference**	ADDITIF N° 001 : Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 001 : DEMANDE DE COTATION N° 0003/ DC/CO/JO3.04/CIPM/2021 DU 21 OCTOBRE 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PUITS EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE D'OKOLA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
13	**Reference**	N° 0871-21/ADC/DG/DG.M/DG.ME2 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 0871-21/ADC/DG/DG.M/DG.ME2PORTANT INFRUCTUOSITÉ DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 08/AONO/ADC/CIPM/2021 DU 13 SEPTEMBRE 2021, POUR LE REMPLACEMENT DE LA CELLULE HAUTE TENSION INVERSEUR DE SOURCE ARRIVÉE NORMALE/SECOURS 15 KV DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
14	**Reference**	079/CW/DG/DAJM/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 079/CW/DG/DAJM/CIPM/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0191AONOICAMWATERIDG/CIPM12021 DU 23/06/2021 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE L'ASSISTANCE ET DU CONSEIL FISCAL A LA CAMWATER.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
15	**Reference**	0030/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0030/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2021 DU 10/11/2021 POUR LA FOURNITURE DE SERVICES D'ENTRETIEN DES LOCAUX ET ESPACES VERTS A LA CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION (CAMWATER) EN SIX (06) LOTS
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	09-12-2021
16	**Reference**	0029/AONO/CAMWATER/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES N°0029/AONO/CAMWATER/CIPM/2021 DU 10/11/2021 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES DE SECURITE ET DE GARDIENNAGE A LA CAMWATER (EN 04 LOTS)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	08-12-2021
17	**Reference**	N°00000027/C/MINEPAT/CAHPDAO/COOR/RAP Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°00000027/C/MINEPAT/CAHPDAO/COOR/RAP DU 10 NOVEMBRE 2021, PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00027/AONO/MINEPAT/CISPM/2021 DU 09 AOÛT 2021, EN VUE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DÉFINITIF SUR LA RIVIÈRE LETO'O-FOBELO RELIANT TAKANG BORORO ET ZAVION Y COMPRIS AMÉNAGEMENT DES VOIES D'ACCÈS SUR 4 KILOMÈTRES DANS LE GROUPEMENT BALEPO, ARRONDISSEMENT DE BABADJOU, DÉPARTEMENT DES BAMBOUTOS, RÉGION DE L'OUEST, EN PROCEDURE D'URGENCE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
18	**Reference**	N° 007299 INS/DG/DAF/SDBM/SMA/cla Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/INS/CIPM/2021 DU 11 /10/2021.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
19	**Reference**	001/AMI/CENEEMA/DG/DAAF/DEPP/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET N°001/AAMI/CENEEMA/DG/DAAF/DEPP/2021 DU 05/11/2021EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA CONSTITUTION, EN TROIS LOTS INDEPENDANTS, D'UNE LISTE RESTREINTE DE SOCIETES EN VUE DE LEUR PARTICIPATION A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT POUR LA FOURNITURE DES PRESTATIONS D'ASSURANCES AU LE CENTRE NATIONAL D'ETUDES ET D'EXPERIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE (CENEEMA) – POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2022.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	19-11-2021
20	**Reference**	012/AONO/ARSEL/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 012/AONO/ARSEL/CIPM/2021 DU 10 NOVEMBRE 2021POUR LA SOUSCRIPTION ANNUELLE PAR L'AGENCE DE REGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE (ARSEL) DES POLICES D'ASSURANCES EN TROIS (03) LOTS AU TITRE DE L'EXERCICE 2022. FINANCEMENT : BUDGET DE L'ARSEL, EXERCICE 2022.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	08-12-2021
21	**Reference**	11/AONR/MINAC/ 2021 DU 02/11/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°11/AONR/MINAC/ 2021 DU 02/11/2021SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N 004794/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/EMMDU 22/10/2021 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU SITE DE BIMBIALOT N° 1 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE STÈLE COMMÉMORATIVE DE LA TRAITE NÉGRIÈRE DANS LA LOCALITÉ DE BIMBIA DANS LA COMMUNE DE LIMBÉ III ET AMÉNAGEMENT DU SITE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	15-11-2021
22	**Reference**	062/AONR/CUD/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°062 /AONR/CUD/ CIPM /2021 DU 09 NOV 2021 PORTANT SUR L'ETUDE EN VUE DE LA RENOVATION/REHABILITATION DU SITE DE SAWALAND DANS LE VÈME ARRONDISSEMENT DE LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET DE LA CUD, EXERCICE 2021 ET SUIVANTS
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	08-12-2021
23	**Reference**	015/DDP/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2021 DU 05/11/2021 Lire
	Titre/objet	DEMANDE DE PROPOSITIONS N° 015/DDP/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2021 DU 05 NOVEMBRE 2021 RELATIVE A LA SELECTION D'UN BUREAU D'ÉTUDES TECHNIQUES (BET) EN VUE DE LA MAITRISE D'ŒUVRE COMPLETE POUR LA REALISATION DES PROJETS D'APPUI AU DE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGROPASTORALES DANS LE CADRE DU PNDP AGROPASTORAL « SITE 2 » : DÉPARTEMENTS DE LA BÉNOUÉ, DU FARO, DU MAYO LOUTI, ET DU MAYO-REY, RÉGION DU NORD ET DÉPARTEMENT DE LA VINA, RÉGION DE L'ADAMAOUA.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	02-12-2021

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
24	**Reference**	13/AONO/PU/ANTIC/DG/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCEN°13/AONO/PU/ANTIC/DG/CIPM/2021 DU 10 NOVEMBRE 2021, POUR LE RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE DE SERVICE DE GARDIENNAGE A L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC), EXERCICE 2022.MAITRE D'OUVRAGE : DG/ANTICFINANCEMENT : BUDGET ANTIC, EXERCICE 2022 IMPUTATION : 003-04-01-24-658-003
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	02-12-2021
25	**Reference**	12/AONR/MINAC/ 2021 DU 02/11/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°12/AONR/MINAC/ 2021 DU 02/11/2021SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N 004794/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/EMMDU 22/10/2021 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU SITE DE BIMBIALOT N° 2 : CONSTRUCTION DE LA PLAQUE COMMÉMORATIVE DE LA TRAITE NÉGRIÈRE ET TRAVAUX D'ORIENTATION DIVERS DANS LA LOCALITÉ DE BIMBIA, COMMUNE DE LIMBÉ III.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	15-11-2021

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TÉRRITOIRE

DECISION N°0001017/D/MINEPAT/CAB DU 10 NOVEMBRE 2021,PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00027/AONO/MINEPAT/CISPM/2021 DU 09 AOÛT 2021, EN VUE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DÉFINITIF SUR LA RIVIÈRE LETO'O-FOBELO RELIANT TAKANG BORORO ET ZAVION Y COMPRIS AMÉNAGEMENT DES VOIES D'ACCÈS SUR 4 KILOMÈTRES DANS LE GROUPEMENT BALEPO, ARRONDISSEMENT DE BABADJOU, DÉPARTEMENT DES BAMBOUTOS, RÉGION DE L'OUEST, EN PROCÉDURE D'URGENCE.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire,
VU la Constitution ;
VU le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
VU le Décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
VU le Décret n° 2008/220 du 04 juillet 2008 portant organisation du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ;
VU le Décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement, modifié et complété par le Décret n° 2015/434 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;
VU le Décret N°2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;
VU la Circulaire N°005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018, précisant les mesures transitoires à observer à la signature et à la publication du décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
VU la Circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020, Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2021 ;
VU le procès-verbal de la Commission Interne Supplémentaire de Passation des Marché du MINEPAT relatif à la validation du rapport de la sous-commission du 22 septembre 2021 ;
DECIDE :
Article 1 : L'Appel d'Offres National Ouvert N°00027/AONO/MINEPAT/CISPM/2021 du 09 août 2021, en vue de l'exécution des travaux de construction d'un pont définitif sur la rivière Leto'o-Fobelo reliant Takang Bororo et Zavion y compris aménagement des voies d'accès sur 4 kilomètres dans le groupement Balepo, Arrondissement de Babadjou, Département des Bamboutos, Région de l'Ouest, en procédure d'urgence, est adjugé à l'Entreprise Groupement ORBIT BTP SARL/GENIE CONCEPTION CONSULT, BP : 000 Bafoussam, Tél : 677 04 58 68/699 32 04 19, pour un montant de deux cent quarante-sept millions deux cent quarante-six mille onze (247 246 011) Francs CFA, TTC, et pour un délai d'exécution de Sept (07) mois.
Article 2 : Ce soumissionnaire est par conséquent invité à se présenter, dès publication de la présente Décision, à la porte 317 de l'immeuble AMACAM du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé, en vue de l'établissement du projet de Marché correspondant.
Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 10 Novembre 2021

Le MINISTRE

ALAMINE OUSMANE MEY

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

COMMUNIQUE N° 030/C/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDAG/SM/2021 DU _____PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA LIVRAISON DU GASOIL AU SITE DE L'AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE DE LOM PANGAR, OBJET DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/EDC/CIPM/2021 DU 07 SEPTEMBRE 2021.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC) communique :
Par **DECISION N° 063/D/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDAG/SM/2021 du 09 NOV 2021**
Le marché relatif à la Consultation susmentionnée est attribué à :

Nom et adresse de l'attributaire	Montant FCFA TTC	Délai d'exécution
TRADEX SA., **BP 1468 Douala-Cameroun** **TEL : (237) 233 43 63 75 /** **233 43 63 76**	**218 030 000** **(Deux cent dix-huit millions trente mille)**	**12 mois**

Le Directeur Général de **TRADEX SA.** ou **son représentant dûment mandaté** est invité à se présenter dès publication du présent communiqué au siège de la Société Electricity Development Corporation (EDC), au **Service des Marchés, 6 ème étage, porte 606**, pour l'établissement dudit marché.

YAOUNDE le 9 Novembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DR NSANGOU THEODORE

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

COMMUNIQUE N° 2239-21/ADC/DG/DG.M/DG.ME2PORTANT PUBLICATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 08/AONO/ADC/CIPM/2021 DU 13/09/2021 POUR LE REMPLACEMENT DE LA CELLULE HAUTE TENSION INVERSEUR DE SOURCE ARRIVÉE NORMALE/SECOURS 15 KV DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Par **Décision N° 0871-21/ADC/DG/DG.M/DG.ME2** du 03 novembre 2021, le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N° 08/AONO/ADC/CIPM/2021 du 13 septembre 2021, pour le remplacement de la Cellule Haute Tension inverseur de source arrivée normale/secours 15 KV de l'Aéroport International de Douala, a été déclaré infructueux.

Le soumissionnaire concerné est prié de passer retirer son offre sous quinzaine à la Direction Générale (Cellule des Marchés) de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ; passé ce délai, celle-ci sera détruite.

Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 3 Novembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU Thomas

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

DECISION N° 63/D/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDAG/SM/2021 DU 09 NOV 2021PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA LIVRAISON DU GASOIL AU SITE DE L'AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE DE LOM PANGAR, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/EDC/CIPM/2021 DU 07 SEPTEMBRE 2021

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC),

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N° 2006/406 du 29 Novembre 2006, portant création de la société Electricity Development Corporation (EDC);

Vu le Décret N° 2020/244 du 04 mai 2020, portant réorganisation et fonctionnement de la société Société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu le décret N° 2020/245 du 4 mai 2020 portant approbation des statuts de la Société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu le Décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu la Résolution N° 026/EDC/CA/2009 du 24 juillet 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu la Résolution N° 120/CA/EDC du 09 novembre 2018 portant Règles Internes de passation, d'exécution et de contrôle des Marchés de EDC ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°008/AONO/EDC/CIPM/2021 du 07 septembre 2021 pour la livraison du gasoil au site de l'aménagement hydroélectrique de Lom Pangar ;

Vu le Procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés de EDC en sa session du 21 octobre 2021 relatif à l'examen du rapport final d'analyse des offres relatives à l'Appel d'offres sus visé,

DECIDE :

Article 1er: L'entreprise **TRADEX SA., BP 1468 Douala-Cameroun Tél : (237) 233 43 63 75 / 233 43 63 76** est attributaire du marché relatif **à la livraison du gasoil au site de l'aménagement hydroélectrique de Lom Pangar** pour un montant, Toutes Taxes Comprises (TTC) **de 218 030 000 (deux cent dix-huit millions trente mille FCFA,** et un délai d'exécution de **12 (douze) mois.**

Article 2 : Le Directeur Général de **TRADEX SA** ou **son représentant dûment mandaté** est invité à se présenter au siège de la société Electricity Development Corporation (EDC), au **Service des Marchés**, **6ème étage, porte 606**, pour l'établissement dudit marché.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

COMMUNE D'OKOLA

ADDITIF N° 001 : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 004/AONO/CO/J03.04/CIPM/2021 DU 21 OCTOBRE 2021, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 06 (SIX) BLOCS DE 02 SALLES DE CLASSE AVEC 06 (SIX)BLOCS DE TOILETES A 06 (SIX) COMPARTIMENTS DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'OKOLA, DÉPARTEMENT DE LA LEKIÉ, RÉGION DU CENTRE EN 06 (SIX) LOTS.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	**Remises des offres**
	Au lieu de ... Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme telles, devra être déposée au Bureau de l'Assiette Fiscale à l'Hôtel de Ville d'Okola contre récépissé, au plus tard le **09 mars 2021 à 10 heures**, heure locale revêtue de la mention suivante: **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AONO) EN PROCEDURE D'URGENCE N° 004/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2021 DU 10 FEVRIER 2021, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) D'EBOUGSI DANS LA COMMUNE D'OKOLA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE.** **« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »**
	Lire plutot Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme telles, devra être déposée au Bureau d'Assiette Fiscale de la Commune d'Okola contre récépissé, au plus tard le **19 novembre 2021 à 10 Heures**, heure locale revêtue de la mention suivante :

2	**Ouverture des Plis**
	Au lieu de ... L'ouverture des offres se fera en une phase le **09 mars 2021 à 11 heures**, par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de réunion de la Maison de la Culture d'Okola, en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.
	Lire plutot L'ouverture des offres se fera en une phase le **19 novembre 2021 à 11 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés à la Maison de la Culture d'Okola, en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

3	Autres

Au lieu de ...

PIECE N° 3 : REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)

C. PREPARATION DES OFFRES

Article 13 : Documents constituent l'offre

ENVELOPPE A –VOLUME I : PIECES ADMINISTRATIVES

N.B. Toutes les pièces ci-dessus exigées seront produites en version originale lorsqu'il est ainsi demandé, ou en photocopies légalisées par l'autorité émettrice, en cours de validité.

Les pièces devront être rangées dans l'ordre ci-dessus, et séparées les unes des autres par un intercalaire de couleur autre que le blanc.

2. ENVELOPPE B –VOLUME I : OFFRE TECHNIQUE

On devra retrouver dans ce volume les documents cités et placés dans l'ordre ci-après :

N°	DOCUMENTS	OPERATION A REALISER	AUTHENTIFICATION
B7	Références de l'entreprise	Liste de travaux similaires déjà exécutés dans les trois dernières années	- Copies des contrats signés et (1ère et dernière pages) - OS de démarrage des tra - PV de réception (provisoire et/ pour les contrats dont la garantie plus d'un an) et /ou OS de prolo de suspension des délais en c réception en retard.

Article 20 : Forme et signature de l'offre

20.3 L'offre ne doit comporter aucune modification, suppression ni surcharge, à moins que de telles corrections ne soient paraphées par le ou les signataires de la soumission.

Après remise de son offre, un soumissionnaire ne peut ni la retirer, ni la modifier, ni la corriger pour quelque motif que ce soit. Cette condition est valable à la fois avant et après expiration du délai de remise des offres.

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces Administratives, des offres Techniques et Financières aura lieu le **12 novembre 2021 à 11 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés.

D. DÉPOT DES OFFRES

Article 21 : Cachetage et marquage des offres

21.3 Toutes les pièces constitutives des offres reliées en trois volumes et en nombre d'exemplaires requis seront placées sous pli cacheté et scellé, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet. Les enveloppes extérieures porteront les mentions suivantes :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 004/AONO/CO/J03.04/CIPM/2021 DU 21 OCTOBRE 2021, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 06 (SIX) BLOCS DE 02 SALLES DE CLASSE AVEC 06 (SIX)BLOCS DE TOILETES A 06 (SIX) COMPARTIMENTS DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'OKOLA, DÉPARTEMENT DE LA LEKIÉ, RÉGION DU CENTRE EN 06 (SIX) LOTS :

Lot _____ [A PRECISER] : _____ [A PRECISER].

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les différents volumes reliés devront être présentés comme suit :

Les différents volumes reliés devront être présentés comme suit :

1- **Pièces Administratives** portant en page de garde les mentions :

« **Enveloppe A : Pièces Administratives**, Nom et adresse du soumissionnaire, Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N° 004/AONO/CO/JO3.04/CIPM du 21 octobre 2021» et comprenant les pièces A1 à A11.

2- **Offre Technique** portant en page de garde les mentions :

« **Enveloppe B : Offre Technique** , Nom et adresse du soumissionnaire, Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N° 004/AONO/CO/JO3.04/CIPM du 21 octobre 2021 » et comprenant les pièces B1 à B7.

3- **Offre Financière** portant en page de garde les mentions :

« **Enveloppe C : Offre Financière** , Nom et adresse du soumissionnaire, Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N° 004/AONO/CO/JO3.04/CIPM du 21 octobre 2021 » et comprenant les pièces C1 à C5.

Si l'enveloppe extérieure n'est pas scellée et ne porte pas les mentions prévues, l'Administration ne portera pas la responsabilité d'une erreur de destination ou d'une ouverture des plis prématurée. Une offre qui aura été ouverte trop tôt pour cette raison sera rejetée par l'Administration et renvoyée au Soumissionnaire.

L'offre devra être remise au plus tard le **12 novembre 2021 à 10 heures précises** , heure locale au Bureau d'Assiette Fiscale de la Commune d'Okola. Toute offre remise à une date ou une heure ultérieure à cette échéance sera refusée.

Après remise de son offre, un soumissionnaire ne peut ni la retirer, ni la modifier, ni la corriger pour quelque motif que ce soit. Cette condition est valable à la fois avant et après expiration du délai de remise des offres.

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **12 novembre 2021 à 11 heures,**heure locale**,** par la Commission Interne de Passation des Marchés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

3	Autres

Lire plutot

PIECE N° 3 : REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)

C. PREPARATION DES OFFRES

Article 13 : Documents constituent l'offre

ENVELOPPE A –VOLUME I : PIECES ADMINISTRATIVES

N.B. Toutes les pièces ci-dessus exigées seront produites en version originale lorsqu'il est ainsi demandé, ou en photocopies légalisées par l'autorité émettrice, en cours de validité. Leurs dates de validation doivent être postérieures à celle de lancement de l'Appel d'Offres

Les pièces devront par ailleurs être rangées dans l'ordre ci-dessus, et séparées les unes des autres par un intercalaire de couleur autre que le blanc.

2. ENVELOPPE B –VOLUME I : OFFRE TECHNIQUE

On devra retrouver dans ce volume les documents cités et placés dans l'ordre ci-après :

N°	DOCUMENTS	OPERATION A REALISER	AUTHENTIFICATION
B7	Références de l'entreprise	Liste de travaux similaires déjà exécutés dans les trois dernières années	- Copies des contrats signés et (1ère et dernière pages) - PV de réception (provisoire et/ pour les contrats dont la garantie plus d'un an) et /ou OS de prolo de suspension des délais en c réception en retard.

Article 13 : Forme et signature de l'offre

20.3 L'offre ne doit comporter aucune modification, suppression ni surcharge, à moins que de telles corrections ne soient paraphées par le ou les signataires de la soumission.

Après remise de son offre, un soumissionnaire ne peut ni la retirer, ni la modifier, ni la corriger pour quelque motif que ce soit. Cette condition est valable à la fois avant et après expiration du délai de remise des offres.

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces Administratives, des offres Techniques et Financières aura lieu le **19 novembre 2021 à 11 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés.

D. DÉPOT DES OFFRES

Article 21 : Cachetage et marquage des offres

21.3 Toutes les pièces constitutives des offres reliées en trois volumes et en nombre d'exemplaires requis seront placées sous pli cacheté et scellé, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet. Les enveloppes extérieures porteront les mentions suivantes :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 004/AONO/CO/J03.04/CIPM/2021 DU 21 OCTOBRE 2021, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 06 (SIX) BLOCS DE 02 SALLES DE CLASSE AVEC 06 (SIX)BLOCS DE TOILETES A 06 (SIX) COMPARTIMENTS DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'OKOLA, DÉPARTEMENT DE LA LEKIÉ, RÉGION DU CENTRE EN 06 (SIX) LOTS :

Lot _____ [A PRECISER] : _____ [A PRECISER].

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les différents volumes reliés devront être présentés comme suit :

Les différents volumes reliés devront être présentés comme suit :

1- **Pièces Administratives** portant en page de garde les mentions :

« **Enveloppe A : Pièces Administratives** , Nom et adresse du soumissionnaire, Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N° 004/AONO/CO/JO3.04/CIPM du 21 octobre 2021» et comprenant les pièces A1 à A11.

2- **Offre Technique** portant en page de garde les mentions :

« **Enveloppe B : Offre Technique** , Nom et adresse du soumissionnaire, Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N° 004/AONO/CO/JO3.04/CIPM du 21 octobre 2021 » et comprenant les pièces B1 à B7.

3- **Offre Financière** portant en page de garde les mentions :

« **Enveloppe C : Offre Financière** , Nom et adresse du soumissionnaire, Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N° 004/AONO/CO/JO3.04/CIPM du 21 octobre 2021 » et comprenant les pièces C1 à C5.

Si l'enveloppe extérieure n'est pas scellée et ne porte pas les mentions prévues, l'Administration ne portera pas la responsabilité d'une erreur de destination ou d'une ouverture des plis prématurée. Une offre qui aura été ouverte trop tôt pour cette raison sera rejetée par l'Administration et renvoyée au Soumissionnaire.

L'offre devra être remise au plus tard le **19 novembre 2021 à 10 heures précises** , heure locale au Bureau d'Assiette Fiscale de la Commune d'Okola. Toute offre remise à une date ou une heure ultérieure à cette échéance sera refusée.

Après remise de son offre, un soumissionnaire ne peut ni la retirer, ni la modifier, ni la corriger pour quelque motif que ce soit. Cette condition est valable à la fois avant et après expiration du délai de remise des offres.

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **19 novembre 2021 à 11 heures,**heure locale**,** par la Commission Interne de Passation des Marchés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

LA SUITE DANS LE FICHIER D'ORIGINE....

OKOLA le 10 Novembre 2021

Le MAIRE

NOA VINCENT DE PAUL

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

COMMUNIQUE N° 030/C/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDAG/SM/2021 DU _____PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA LIVRAISON DU GASOIL AU SITE DE L'AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE DE LOM PANGAR, OBJET DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/EDC/CIPM/2021 DU 07 SEPTEMBRE 2021.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC) communique :
Par **DECISION N° 063/D/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDAG/SM/2021 du 09 NOV 2021**
Le marché relatif à la Consultation susmentionnée est attribué à :

Nom et adresse de l'attributaire	Montant FCFA TTC	Délai d'exécution
TRADEX SA., **BP 1468 Douala-Cameroun** **TEL : (237) 233 43 63 75 /** **233 43 63 76**	**218 030 000** **(Deux cent dix-huit millions trente mille)**	**12 mois**

Le Directeur Général de **TRADEX SA.** ou **son représentant dûment mandaté** est invité à se présenter dès publication du présent communiqué au siège de la Société Electricity Development Corporation (EDC), au **Service des Marchés, 6 ème étage, porte 606**, pour l'établissement dudit marché.

YAOUNDE le 9 Novembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DR NSANGOU THEODORE

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 0008/AONR/MINT/CIPM/2021 DU 11/11/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CAMPAGNE DE SENSIBILISATION MEDIATIQUE EN MATIERE DE PREVENTION ET DE SECURITE ROUTIERES A TRAVERS LA TELEPHONIE MOBILE.FINANCEMENT : FONDS ROUTIER, EXERCICE : 2021

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de ses activités de prévention et sécurité routières, le Ministre des Transports, Maitre d'ouvrage, lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Restreint pour intensifier la campagne de sensibilisation des usagers de la route, à travers la diffusion des messages de prévention routière, par le biais de la téléphonie mobile.

2. Consistance des prestations

La mission du consultant comprendra :
1- l'élaboration des messages de prévention de routière ;
2- l'élaboration d'un plan d'envoi des SMS et SMS enrichis de masse ;
3- la mise en place d'un service d'envoi des SMS et SMS enrichis de masse ;
4- la conception des mini spots de sensibilisation qui seront affichés lorsque les abonnés cliqueront sur le lien du SMS enrichis.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de soixante-cinq millions (65 000 000) Francs CFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte à la liste des candidats pré-qualifiés ci-après :

N°	Noms des candidats pré-qualifiés	Adresses
1.	GREENFIELD GROUP SARL	BP : 35160 TEL : 699 55 86 41
2.	Merdolf SARL	BP : 35159 YDE Tel : 677 752 633
3.	ETS SIFCAM	BP : 8324 YDE TEL : 222 305 388
4.	WHITE DOVE COMPANY SARL	BP : 3774 YDE TEL : 679 282 386

NB : les candidats de la liste restreinte ne peuvent pas s'associer en groupement.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Fonds Routier, Exercice : 2021.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère des Transports (service des Marchés, porte C120) Tel (237) 222 23 31 73.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu au Ministère des Transports (service des Marchés, porte C120) dès publication du présent avis contre versement d'une somme non remboursable de : **60 000 (soixante mille**) francs CFA payable **au compte du Trésor Public**.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Ministère des Transports (service des Marchés, porte C120 , au plus tard le **01/12/2021** à 13 heures, heure locale et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 008/AONR/MINT/CIPM/2021 DU 11/11/2021 POUR LA CAMPAGNE DE SENSIBILISATION MEDIATIQUE EN MATIERE DE PREVENTION ET DE SECURITE ROUTIERES A TRAVERS LA TELEPHONIE MOBILE(en procédure d'urgence).
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de douze (12) mois par tranche.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une institution financière agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, de un **million trois cent mille (1 300 000**) francs CFA Valable pendant cent vingt jours (120) jours au-delà de la date originale de validité des offres.
Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,…), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date limite de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres sera effectuée en deux temps.
L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu **01/12/2021** à 14 heures précises, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés.
Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix, dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.
L'ouverture des offres financières sera effectuée après vérification des offres administratives et analyse des offres techniques. Ne seront ouvertes et soumises à l'analyse financière que les offres financières des soumissionnaires dont les offres techniques, après analyse, auront obtenu une note technique égale ou supérieure à quatre-vingt (80) points sur cent (100).

13. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires :

- absence ou non-conformité d'une pièce du dossier Administratif au-delà de 48 heures ;
- absence de la caution de soumission ;
- fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces administratives ;
- note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
- absence de l'engagement sur l'honneur de n'avoir jamais abandonné un marché public ;

- présence d'informations financières dans l'offre technique ou administrative ;

2. Critères essentiels
La notation des critères essentiels ci-après se fera par points.

N°	Critères	Notation
1	Présentation de l'offre	05 points;
2	Expérience du Soumissionnaire	30 points
3	Compréhension des Termes de Référence	10 points;
4	Méthodologie et plan de travail	10 points;
5	Compétence du personnel clé pour la mission	45points.
	Total	**100 points**

Les offres n'ayant pas obtenu au moins une note de 80 points sur 100 des critères essentiels, seront jugées techniquement non qualifiés et ne pourront accéder à l'analyse financière.

3. METHODE DE SELECTION DU CONSULTANT
Le consultant sera choisi selon la méthode qualité-coût : note technique sur 80 points et note financière sur 20 points conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

14. Attribution

Le maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre après évaluation est la mieux-disante, c'est-à-dire ayant obtenu la note finale la plus élevée, calculée selon la formule de pondération suivante: Note finale= (80xnote technique + 20xnote financière)/100.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à compter de la date limite fixée de la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère des Transports / Direction des Affaires Générales/Service des Marchés du MINT, Porte C120, TEL : 222 22 31 73.

YAOUNDE le 11 Novembre 2021

Le MINISTRE

NGALLE BIBEHE Jean Ernest Massena

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHE N° /CW/DG/2021 DU 09 NOVEMBRE 2021 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°019/AONO/CAMWATER/DG/CIPMI2021 DU 23/06/2021 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE L'ASSISTANCE ET DU CONSEIL FISCAL A LA CAMWATER.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER) communique:

Est déclaré adjudicataire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné, le soumissionnaire ci-après désigné :

N° du Lot	Maître d'Ouvrage	Entreprise	Montant	Délai d'exécution
Lot Unique	LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMWATER	MAZARS TAX AND LEGAL SA BP :7574 YAOUNDE	17 982 900 Francs CFA TTC	12 MOIS

Le soumissionnaire est par conséquent invité à se présenter à la Division des affaires Juridiques et des Marchés pour la finalisation du dossier y afférent.

Par ailleurs, Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés auprès de la CAMWATER sous quinzaine, faute de quoi celles-ci seront purement et simplement détruites.

DOUALA le 9 Novembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHE N° /CW/DG/2021 DU 09 NOVEMBRE 2021 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°019/AONO/CAMWATER/DG/CIPMI2021 DU 23/06/2021 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE L'ASSISTANCE ET DU CONSEIL FISCAL A LA CAMWATER.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER) communique:

Est déclaré adjudicataire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné, le soumissionnaire ci-après désigné :

N° du Lot	Maître d'Ouvrage	Entreprise	Montant	Délai d'exécution
Lot Unique	**LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMWATER**	**MAZARS TAX AND LEGAL SA** **BP :7574 YAOUNDE**	**17 982 900 Francs CFA TTC**	**12 MOIS**

Le soumissionnaire est par conséquent invité à se présenter à la Division des affaires Juridiques et des Marchés pour la finalisation du dossier y afférent.

Par ailleurs, Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés auprès de la CAMWATER sous quinzaine, faute de quoi celles-ci seront purement et simplement détruites.

DOUALA le 9 Novembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

DÉCISION N°007298/INS/DG/DAF/SDBM/SMA/CLA DU 11 NOV 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/INS/CIPM/2021 DU 11/10/2021, POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE GROUPE POUR LE PERSONNEL DE L'INS, POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2021.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de l'Institut National de la Statistique

Vule décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté n°0206/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics auprès des Etablissements Publics ;

Vu la décision N°142D/MINMAP/SG/DAJ du 30 juillet 2013 constatant la composition des commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certains Etablissements Publics Administratifs et entreprises du secteur public et parapublic ;

Vu la circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements publics administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres Organismes subventionnés, pour l'exercice 2021 ;

Vu le procès-verbal de la session du 09/ 11 /2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés de l'INS statuant sur la proposition d'attribution de la lettre commande ;

Vu la lettre du 10 novembre 2021 du président de la CIPM portant proposition d'attribution de la lettre commande relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert N°008/AONO/INS/CIPM/2021 du 22 septembre 2021, pour l'acquisition et le flocage des t-shirts, polo et casquettes à l'INS, pour le compte de l'exercice 2021.

Décide :

Article 1er: la société **NSIA ASSURANCES, B.P. 2759 Douala**, est attributaire de la lettre-commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert N°005/AONO/INS/CIPM/2021 du 11/10/2021, pour la souscription d'une police d'assurance maladie groupe pour le personnel de l'INS, pour un montant toutes taxes comprises de **(49 423 915) quarante-neuf millions quatre cent vingt-trois mille neuf cent quinze FCFA** avec une période d'exécution de douze(12) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service.

Article 2: La présente décision sera publiée partout ou besoin sera.

YAOUNDE le 11 Novembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TEDOU Joseph

COMMUNE D'OKOLA

ADDITIF N° 001 : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 005/AONO/CO/J03.04/CIPM/2021 DU 21 OCTOBRE 2021, POUR L'EXÉCUTION DES PRESTATIONS RELATIVES À LA CONSTRUCTION DE 06 (SIX) FORAGES SOLAIRES DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'OKOLA, DÉPARTEMENT DE LA LEKIÉ, RÉGION DU CENTRE.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme telles, devra être déposée au Bureau d'Assiette Fiscale de la Commune d'Okola contre récépissé, au plus tard le **12 novembre 2021 à 11 Heures**, heure locale revêtue de la mention suivante : **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 005/AONO/CO/J03.04/CIPM/2021 DU 21 OCTOBRE 2021, POUR L'EXÉCUTION DES PRESTATIONS RELATIVES À LA CONSTRUCTION DE 06 (SIS) FORAGES SOLAIRES DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'OKOLA, DÉPARTEMENT DE LA LEKIÉ, RÉGION DU CENTRE :** **Lot ____ [A PRECISER] : _____ [PRECISER L'INTITULE DU LOT].** **« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »** **NB : Aucun dossier ne sera reçu après l'heure limite de recevabilité des offres.**
	Lire plutot Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme telles, devra être déposée au Bureau d'Assiette Fiscale de la Commune d'Okola contre récépissé, au plus tard le **19 novembre 2021 à 10 Heures**, heure locale revêtue de la mention suivante :

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des offres se fera en une phase le **12 novembre 2021 à 12 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés à la Maison de la Culture d'Okola, en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, ayant une parfaite connaissance de leurs offres. L'analyse des offres administratives, techniques et offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions pour les Soumissionnaires ayant justifié de la capacité juridique requise et ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à **quatre-vingt pour cent (80%).**
	Lire plutot L'ouverture des offres se fera en une phase le **19 novembre 2021 à 11 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés à la Maison de la Culture d'Okola, en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

3	Attribution
	Au lieu de ... L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont **l'offre aura été évaluée la moins-disante** et remplissant les capacités techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels et ceux éliminatoires et jugée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres. **NB : Un soumissionnaire ne peut être adjudicataire que de deux (02) lots au plus.**

3	Attribution
	Lire plutot L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont **l'offre aura été évaluée la moins-disante** et remplissant les capacités techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels et ceux éliminatoires et jugée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres. **NB : Un soumissionnaire ne peut être adjudicataire que de trois (03) lots au plus.**

4	Autres

Au lieu de ...

PIECE N° 3 : REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)

C. PREPARATION DES OFFRES

Article 13 : Documents constituent l'offre

1. ENVELOPPE A –VOLUME I : PIECES ADMINISTRATIVES

N.B. Toutes les pièces ci-dessus exigées seront produites en version originale lorsqu'il est ainsi demandé, ou en phot légalisées par l'autorité émettrice, en cours de validité.

Les pièces devront être rangées dans l'ordre ci-dessus, et séparées les unes des autres par un intercalaire de couleur autre blanc.

2. ENVELOPPE B –VOLUME I : OFFRE TECHNIQUE

On devra retrouver dans ce volume les documents cités et placés dans l'ordre ci-après :

N°	DOCUMENTS	OPERATION A REALISER	AUTHENTIFICATION
B7	Références de l'entreprise	Liste de travaux similaires déjà exécutés dans les trois dernières années	- Copies des contrats signés et (1ère et dernière pages) - OS de démarrage des tra - PV de réception (provisoire et/ pour les contrats dont la garantie plus d'un an) et /ou OS de prolo de suspension des délais en c réception en retard.

Article 20 : Forme et signature de l'offre

20.3 L'offre ne doit comporter aucune modification, suppression ni surcharge, à moins que de telles corrections ne paraphées par le ou les signataires de la soumission.

Après remise de son offre, un soumissionnaire ne peut ni la retirer, ni la modifier, ni la corriger pour quelque motif soit. Cette condition est valable à la fois avant et après expiration du délai de remise des offres.

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces Administratives, des offres Techniques et Fina aura lieu le **12 novembre 2021 à 11 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés.

D. DÉPOT DES OFFRES

Article 21 : Cachetage et marquage des offres

21.3 Toutes les pièces constitutives des offres reliées en trois volumes et en nombre d'exemplaires requis seront placées cacheté et scellé, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet. Les enveloppes extérieures p les mentions suivantes :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 005/AONO/CO/J03.04/CIPM/2021 DU 21 OCTOBRE 2021, POUR L'EXÉCUTION DES PRESTATIONS RELATIVES À CONSTRUCTION DE 06 (SIX) FORAGES SOLAIRES DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'OK DÉPARTEMENT DE LA LEKIÉ, RÉGION DU CENTRE :

Lot _____ [A PRECISER] : _____ [A PRECISER].

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les différents volumes reliés devront être présentés comme suit :

Les différents volumes reliés devront être présentés comme suit :

1- **Pièces Administratives** portant en page de garde les mentions :

« **Enveloppe A : Pièces Administratives** , Nom et adresse du soumissionnaire, Appel d'Offres National Ouvert en Pro d'Urgence N° 004/AONO/CO/JO3.04/CIPM du 21 octobre 2021» et comprenant les pièces A1 à A11.

2- **Offre Technique** portant en page de garde les mentions :

« **Enveloppe B : Offre Technique**, Nom et adresse du soumissionnaire, Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urg 004/AONO/CO/JO3.04/CIPM du 21 octobre 2021 » et comprenant les pièces B1 à B7.

3- **Offre Financière** portant en page de garde les mentions :

« **Enveloppe C : Offre Financière**, Nom et adresse du soumissionnaire, Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urg 004/AONO/CO/JO3.04/CIPM du 21 octobre 2021 » et comprenant les pièces C1 à C5.

Si l'enveloppe extérieure n'est pas scellée et ne porte pas les mentions prévues, l'Administration ne portera pas la responsabili erreur de destination ou d'une ouverture des plis prématurée. Une offre qui aura été ouverte trop tôt pour cette raison sera reje l'Administration et renvoyée au Soumissionnaire.

L'offre devra être remise au plus tard le **12 novembre 2021 à 10 heures précises**, heure locale au Bureau d'Assiette Fisca Commune d'Okola. Toute offre remise à une date ou une heure ultérieure à cette échéance sera refusée.

Après remise de son offre, un soumissionnaire ne peut ni la retirer, ni la modifier, ni la corriger pour quelque motif que ce so condition est valable à la fois avant et après expiration du délai de remise des offres.

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lie **novembre 2021 à 11 heures,**heure locale**,** par la Commission Interne de Passation des Marchés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix

4	Autres

Lire plutot

PIECE N° 3 : REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)

C. PREPARATION DES OFFRES

Article 13 : Documents constituent l'offre

ENVELOPPE A –VOLUME I : PIECES ADMINISTRATIVES

N.B. Toutes les pièces ci-dessus exigées seront produites en version originale lorsqu'il est ainsi demandé, ou en phot légalisées par l'autorité émettrice, en cours de validité. Leurs dates de validation doivent être postérieures à celle de lancer l'Appel d'Offres

Les pièces devront par ailleurs être rangées dans l'ordre ci-dessus, et séparées les unes des autres par un intercalaire de autre que le blanc.

2. ENVELOPPE B –VOLUME I : OFFRE TECHNIQUE

On devra retrouver dans ce volume les documents cités et placés dans l'ordre ci-après :

N°	DOCUMENTS	OPERATION A REALISER	AUTHENTIFICATION
B7	Références de l'entreprise	Liste de travaux similaires déjà exécutés dans les trois dernières années	- Copies des contrats signés et (1ère et dernière pages) - PV de réception (provisoire et/ pour les contrats dont la garantie plus d'un an) et /ou OS de prolo de suspension des délais en c réception en retard.

Article 20 : Forme et signature de l'offre

20.3 L'offre ne doit comporter aucune modification, suppression ni surcharge, à moins que de telles corrections ne paraphées par le ou les signataires de la soumission.

Après remise de son offre, un soumissionnaire ne peut ni la retirer, ni la modifier, ni la corriger pour quelque motif soit. Cette condition est valable à la fois avant et après expiration du délai de remise des offres.

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces Administratives, des offres Techniques et Fina aura lieu le **19 novembre 2021 à 11 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés.

D. DÉPOT DES OFFRES

Article 21 : Cachetage et marquage des offres

21.3 Toutes les pièces constitutives des offres reliées en trois volumes et en nombre d'exemplaires requis seront placées

cacheté et scellé, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet. Les enveloppes extérieures p
les mentions suivantes :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

**N° 005/AONO/CO/J03.04/CIPM/2021 DU 21 OCTOBRE 2021, POUR L'EXÉCUTION DES PRESTATIONS RELATIVES À
CONSTRUCTION DE 06 (SIX) FORAGES SOLAIRES DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'OK
DÉPARTEMENT DE LA LEKIÉ, RÉGION DU CENTRE :**

Lot _____ [A PRECISER] : _____ [A PRECISER].

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les différents volumes reliés devront être présentés comme suit :

Les différents volumes reliés devront être présentés comme suit :

1- **Pièces Administratives** portant en page de garde les mentions :

« **Enveloppe A : Pièces Administratives** , Nom et adresse du soumissionnaire, Appel d'Offres National Ouvert en Pro
d'Urgence N° 004/AONO/CO/JO3.04/CIPM du 21 octobre 2021» et comprenant les pièces A1 à A11.

2- **Offre Technique** portant en page de garde les mentions :

« **Enveloppe B : Offre Technique**, Nom et adresse du soumissionnaire, Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urg
004/AONO/CO/JO3.04/CIPM du 21 octobre 2021 » et comprenant les pièces B1 à B7.

3- **Offre Financière** portant en page de garde les mentions :

« **Enveloppe C : Offre Financière**, Nom et adresse du soumissionnaire, Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urg
004/AONO/CO/JO3.04/CIPM du 21 octobre 2021 » et comprenant les pièces C1 à C5.

Si l'enveloppe extérieure n'est pas scellée et ne porte pas les mentions prévues, l'Administration ne portera pas la responsabili
erreur de destination ou d'une ouverture des plis prématurée. Une offre qui aura été ouverte trop tôt pour cette raison sera reje
l'Administration et renvoyée au Soumissionnaire.

L'offre devra être remise au plus tard le **19 novembre 2021 à 10 heures précises**, heure locale au Bureau d'Assiette Fisca
Commune d'Okola. Toute offre remise à une date ou une heure ultérieure à cette échéance sera refusée.

Après remise de son offre, un soumissionnaire ne peut ni la retirer, ni la modifier, ni la corriger pour quelque motif que ce so
condition est valable à la fois avant et après expiration du délai de remise des offres.

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lie
novembre 2021 à 11 heures,heure locale**,** par la Commission Interne de Passation des Marchés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choi

OKOLA le 10 Novembre 2021

LA SUITE DANS LE FICHIER D'ORIGINE...

Le MAIRE

NOA VINCENT DE PAUL

COMMUNE D'OKOLA

ADDITIF N° 001 : DEMANDE DE COTATION N° 0003/ DC/CO/JO3.04/CIPM/2021 DU 21 OCTOBRE 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PUITS EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE D'OKOLA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Remises des offres

Au lieu de ...

1. Le soumissionnaire placera un (01) original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au **Maire, (Autorité Contractante)** , à déposer à la Commune d'OKOLA auprès du Secrétariat de Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'OKOLA **contre décharge dans le registre des offres.**
2. L'enveloppe cachetée portera la mention :
« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION
N° 0003/ DC/CO/JO3.04/CIPM/2021 DU 21 OCTOBRE 2021 POUR LES TRAVAUX CONSTRUCTION D'UN (01) PUITS POSITIF EQUIPE DE PMH A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE D'OKOLA, DANS LA COMMUNE D'OKOLA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE
"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT" ».
Date et heure limite de dépôt des offres
Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixées dans la Demande de Cotation. **Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.**

Date et heure limite de réception des offres	**Le 12 novembre 2021 à 13 heures**
Lieu de dépôt	Commune d'OKOLA

1 Remises des offres

Lire plutot

Date limite de réception des offres	**Le 19 novembre 2021 2021 à 13 Heures à Okola**
Date d'ouverture des plis	**Le 19 novembre 2021 2021 à 14 Heures à Okola**

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION

N° 0003/ DC/CO/JO3.04/CIPM/2021 DU 21 OCTOBRE 2021

1. Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixées dans la Demande de Cotation. **Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.**

Date et heure limite de réception des offres	**Le 19 novembre 2021 à 13 heures**
Lieu de dépôt	Commune d'OKOLA

2 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

1. Les plis seront ouverts en séance par la **Commission Interne de passation des Marchés de la Commune d'OKOLA** en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent et dument mandatés, à la date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis	**Le 12 novembre 2021 à 14 heures**
Lieu d'ouverture des plis	Commune d'OKOLA Salle des actes de la Mairie

2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la **Commission Interne de passation des Marchés de la Commune D'OKOLA** , dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

2	Ouverture des Plis

Lire plutot

1. **1. Ouverture des plis**

6.1. Les plis seront ouverts en séance par la **Commission Interne de passation des Marchés de la Commune d'OKOLA** en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent et dument mandatés, à la date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis	**Le 19 novembre 2021 à 14 heures**
Lieu d'ouverture des plis	Commune d'OKOLA Salle des actes de la Mairie

OKOLA le 10 Novembre 2021

Le MAIRE

NOA VINCENT DE PAUL

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

DECISION N° 0871-21/ADC/DG/DG.M/DG.ME2PORTANT INFRUCTUOSITÉ DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 08/AONO/ADC/CIPM/2021 DU 13 SEPTEMBRE 2021, POUR LE REMPLACEMENT DE LA CELLULE HAUTE TENSION INVERSEUR DE SOURCE ARRIVÉE NORMALE/SECOURS 15 KV DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Résolution n° 12-58ème Session du Conseil d'Administration du 23 Juillet 2009 portant délégation permanente des pouvoirs au Directeur Général et ses modifications subséquentes ;

Vu Le Décret n° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu La Résolution n° 002-89ème Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA et ses modifications subséquentes ;

Vu La Résolution n° 003-89ème Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;

Vu La Circulaire n° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires à celles du Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N° 08/AONO/ADC/CIPM/2021 du 13 septembre 2021 ;

Vu Le Rapport d'analyse des dossiers administratifs et des offres techniques et financières ;

Considérant la proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés dans sa correspondance n° 114-21/ADC/CIPM/se du 28 août 2021 ;

DECIDE :

ARTICLE 1-- Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert n° 08/AONO/ADC/CIPM/2021 du 13 septembre 2021, pour le remplacement de la Cellule Haute Tension inverseur de source arrivée normale/secours 15 KV de l'Aéroport international de Douala, est déclaré infructueux.

ARTICLE 2 - La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.

YAOUNDE le 3 Novembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU Thomas

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

DECISION N° 079/CW/DG/DAJM/CIPM/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0191AONOICAMWATERIDG/CIPM12021 DU 23/06/2021 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE L'ASSISTANCE ET DU CONSEIL FISCAL A LA CAMWATER.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL

Vu la Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant Statut général des Entreprises Publiques ;

Vu Le Décret n°2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles applicables aux marchés des entreprises publiques;

Vu Le Décret N°20181144 du 20 Février 2018 portant réorganisation de la Cameroon Water Utilities Corporation;

Vu La Résolution N°002/2017/CAE/CAMWATER du Conseil d'Administration réuni en session extraordinaire le 10 Novembre 2017 portant nomination sur proposition du Gouvernement au poste de Directeur Général de la CAMWATER de monsieur BOLENGA Gervais ;

Vu La Résolution N°00112017/CAE/CAMWATER du Conseil d'Administration réuni en session extraordinaire le 18 Décembre 2017 portant nomination sur proposition du Gouvernement au poste de Directeur Général Adjoint de la CAMWATER de monsieur BIDJOCKA Jean Pierre;

Vu la résolution n°0021/CAE/CAMWATER du Conseil d'Administration. réuni en session extraordinaire le 14 Août 2018 portant élection, au poste de Président du Conseil d'Administration de Monsieur KUM BONG AKWA Patrick;

Vu La Résolution N°0101CA1CAMWATER du 05Mars 2019 portant création, organisation et fonctionnement d'une commission chargée du suivi et du contrôle des marchés placée auprès du Conseil d'Administration de la CAMWATER;

Considérant L'Avis de la CIPM sur le rapport d'analyse combiné en date du 16/09/2021.

DECIDE :

Article 1 :

La société ci-après citée est reconnue comme adjudicataire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné :

N° du Lot	Maître d'Ouvrage	Entreprise	Montant	Délai d'exécution
Lot unique	**LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMWATER**	**MAZARS TAX AND LEGAL SA** **BP** 7574 YAOUNDE	**17 982 900 Francs CFA TTC**	**12 MOIS**

Article 2

La présente Décision sera signée et communiquée partout où besoin sera.

DOUALA le 9 Novembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0030/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2021 DU 10/11/2021 POUR LA FOURNITURE DE SERVICES D'ENTRETIEN DES LOCAUX ET ESPACES VERTS A LA CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION (CAMWATER) EN SIX (06) LOTS

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général de la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER), Autorité Contractante et Maître d'Ouvrage, lance un appel d'offres national ouvert, pour la Fourniture de Services d'entretien des locaux et espaces verts, à la CAMWATER, en six (06) lots.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent appel d'offres, consistent en la fourniture de Services d'entretien des locaux et espaces verts.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations est réparti comme suit :

LIEUX	Montants prévisionnels en FCFA TTC
Lot 1 :	50 000 000
Lot 2 :	35 000 000
Lot 3 :	105 000 000
Lot 4 :	60 000 000
Lot 5 :	45 000 000
Lot 6 :	45 000 000

4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est réservée aux entreprises spécialisée dans les domaines suscités.

5. Financement

Les prestations, objet du présent appel d'offres, sont financées par le budget de fonctionnement de la CAMWATER pour l'exercice 2022.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés, porte A05 tel 233 42 82 54 Fax 00237 233 43 72 70 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **100.000 (Cent mille) francs CFA**, payable à la BICEC au compte **N° 06800.33598800001 clé 89** au profit de « **Compte Spécial CAS-ARMP** *NB : La quittance d'achat devra porter la référence de l'Appel d'offres*.

7. Remises des offres

Les offres seront rédigées en français ou en anglais. Elles devront être scellées sous trois enveloppes distinctes présentées comme suite :

- Enveloppe A: Dossier Administratif ;
- Enveloppe B: Offre technique ;
- Enveloppe C: Offre financière.

Contenant chacune Sept (07) exemplaires dont un (1) original papier et six (06) copies papier et 01 copie numérique de l'offre financière, et devant porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0030/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2021 DU 10/11/2021 POUR LA FOURNITURE DE SERVICES D'ENTRETIEN DES LOCAUX ET ESPACES VERTS A LA CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION (CAMWATER) EN SIX (06) LOTS

(Lot à Préciser par le Candidat)

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Elles seront remises à la Division des affaires juridiques et des Marchés de la CAMWATER, porte A05, au plus tard le **09/12/2021** à 11 heures, heure locale

8. Delai de Livraison

La durée d'exécution de la prestation prévue par le Maitre d' Ouvrage, est de douze (12) mois.

9. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement financier de premier ordre basée au Cameroun et agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de :

LIEUX	Cautions (en FCFA)
Lot 1 :	1 000 000
Lot 2 :	700 000
Lot 3 :	2 100 000
Lot 4 :	1 200 000
Lot 5 :	900 000
Lot 6 :	900 000

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la consultation.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques aura lieu le **09/12/2021** à 12 Heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés dans les bureaux de la CAMWATER sise à l'immeuble siège à Douala.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Présence de fausse(s) déclaration(s) ou pièce(s) falsifiée(s) dans l'offre du soumissionnaire;

- Non validation d'au moins 60 % des sous-critères essentiels ;

Critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

Critères	**Points**
Présentation de l'offre	5 POINTS
Personnel d'entretien	30 POINTS
Produits d'entretien et de nettoyage	20 POINTS
Matériel technique d'entretien	20 POINTS
Références du soumissionnaire dans les prestations similaires	25 POINTS
TOTAL	**100 POINTS**

Toute offre dont la note technique est inférieure à 60/100 pour chacun des lots sera rejetée.

1. **1. Méthode de sélection de la société**

Le Consultant sera choisi par la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût.

A l'issue des évaluations techniques et financières, il sera calculé une note générale (technico-financière) comme suit :

NG = 0.8* NT + 0.2*NF

Où :

NG : Note Générale

NT : Note Technique

NF : Note Financière

Avec NF = 100*(MMd)/(M/S)

MMd : Montant évalué du moins disant

MS : Montant évalué du soumissionnaire

13. Attribution

Au terme des différentes délibérations, l'Autorité contractante attribuera le Marché au soumissionnaire ayant présenté une offre conforme administrativement, techniquement et financièrement, et évaluée la mieux-disante ; c'est-à-dire celle ayant obtenu la note globale la plus élevée.

NB : UN SOUMISSIONNAIRE NE PEUT ETRE ATTRIBUTAIRE DE PLUS DE 03 (TROIS) LOTS

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date d'ouverture des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Chef de la Division des Affaires Juridiques et des Marchés porte 304, de l'immeuble siège de la CAMWATER à Douala Koumassi, tel : 233 42 82 54.

DOUALA le 10 Novembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°0029/AONO/CAMWATER/CIPM/2021 DU 10/11/2021 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES DE SECURITE ET DE GARDIENNAGE A LA CAMWATER (EN 04 LOTS)

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général de la CAMWATER lance le présent Appel d'Offres en vue du recrutement de sociétés privées en vue d'assurer le service de gardiennage et de sécurité du personnel, des bureaux, des locaux, domiciles ainsi que les entrepôts de stockage des équipements appartenant à la CAMWATER en 04 lots.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent notamment les tâches suivantes :

24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 de service de sécurité et gardiennage aux lieux mentionnés dans les termes de référence du Dossier de consultation

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations est réparti comme suit :

Lots	**Montants En Francs CFA TTC**
Lot 1	460 533 350
Lot 2	113 525 250
Lot 3	53 090 100
Lot 4	61 819 200

4. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'offres sont réparties en 04 lots ainsi qu'il suit:

NB :. (le soumissionnaire ne peut être attributaire de plus de trois (03) lots)

LOT 1

Siège CAMWATER	Immeuble Siège Douala Koumassi
Direction Régionale Yaoundé Agglomération	Locaux siège et agences, stations de traitement et ouvrages autres que les usines de la DRYA, résidence PCA
Direction Régionale Grand Nord	Locaux et ouvrages
Direction Régionale Centre, Sud et Est	Locaux et ouvrages

Direction Régionale Littoral	Locaux et ouvrages
Direction Régionale Douala Agglomération	Locaux, station de traitement et ouvrages autres que les usines de la DRDA
Direction Régionale Douala Agglomération	Locaux et ouvrages de l'annexe de koumassi et logements des directeurs

LOT 2

Direction Régionale Nord-Ouest	Locaux et ouvrages
Direction Régionale Ouest	Locaux et ouvrages
Direction Régionale Sud-Ouest	Locaux et ouvrages

LOT 3

Locaux des stations de la DRYA (Akomnyada, Nkoayaos et Mefou)	Locaux des stations de traitement

LOT 4

Locaux des stations de la DRDA (Japoma, Yato et Massoumbou)	Locaux des stations de traitement

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises spécialisées dans la fourniture de services de sécurité et de gardiennage.

6. Financement

Les prestations objet de la présente consultation sont financées sur fonds propres de la CAMWATER-Exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés de la CAMWATER, à l'immeuble siège de la CAMWATER, porte A05, sur le site internet de l'Agence de Régulation des Marchés Publics du Cameroun : www.armp.cm.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Division Suivi des Consultations et des Marchés, porte 101 tel 233 42 82 54 Fax 00237 233 43 72 70 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **200.000 (Deux Cent mille) francs CFA**, payable à la BICEC au compte **N° 06800.33598800001 clé 89** au profit de « **Compte Spécial CAS-ARMP** *NB : La quittance d'achat devra porter la référence de l'Appel d'offres*

9. Remises des offres

Les offres seront rédigées en français ou en anglais. Elles devront être scellées sous trois enveloppes distinctes présentées comme suite :

- Enveloppe A: Dossier Administratif ;
- Enveloppe B: Offre technique ;
- Enveloppe C: Offre financière.

Contenant chacune Sept (07) exemplaires dont un (1) original papier et six (06) copies papier et 01 copie numérique de l'offre financière, et devant porter la mention :

N°029/AONO/CAMWATER/CIPM/2021 DU 10/11/2021

POUR LA FOURNITURE DES SERVICES DE SECURITE ET DE GARDIENNAGE A LA CAMWATER (EN 04 LOTS)

(Lot à Préciser par le Candidat)

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Elles seront remises à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés (DAJM) de la CAMWATER, porte A05, au plus tard le **08/12/2021** à 11 heures, heure locale.

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de 12 mois pour chaque lot.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement financier de premier ordre basé au Cameroun et agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de :

Lot 1	9 210 667 FCFA
Lot 2	2 270 000 FCFA
Lot 3	1 061 000FCFA
Lot 4	1 236 000FCFA

et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la consultation.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de consultation.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier de consultation sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **08/12/2021** à 12 Heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés dans les bureaux de la CAMWATER sise à l'immeuble siège à Douala.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Présence d'une fausse pièce ou des fausses déclarations;
- Note technique inférieure à 60 points sur 100 ;
- Absence d'agrément d'exercice du métier de gardiennage au Cameroun délivré par le Ministère de l'Administration Territoriale.

14.2 Critères essentiels

L'évaluation technique se fera sur la base des critères ci-après pour chaque lot :

N°	Critères	Note maximum
1	Présentation de l'offre	10
2	Personnel d'intervention	40
3	Matériel et Equipements	30
4	Références du soumissionnaire	20
	TOTAL	**100 Pts**

La note technique minimum requise pour l'ouverture des propositions financières est de 60/100.

Méthode de sélection de la société

Le Consultant sera choisi par la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût.

A l'issue des évaluations techniques et financières, il sera calculé une note générale (technico-financière) comme suit :

NG = 0.8* NT + 0.2*NF

Où :

NG : Note Générale

NT : Note Technique

NF : Note Financière

Avec NF = 100*(MMd)/(M/S)

MMd : Montant évalué du moins disant

MS : Montant évalué du soumissionnaire.

15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, l'Autorité contractante attribuera le Marché au soumissionnaire ayant présenté une offre conforme administrativement, techniquement et financièrement, et évaluée la mieux-disante ; c'est-à-dire celle ayant obtenu la note globale la plus élevée.

NB : Un candidat peut être attributaire d'au maximum 03 lots**.**

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 (quatre-vingt dix) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Division Affaires des Juridiques et des Marchés de la CAMWATER porte A05, à l'immeuble siège sis à Koumassi –Douala.

DOUALA le 10 Novembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TÉRRITOIRE

COMMUNIQUE N°00000027/C/MINEPAT/CAHPDAO/COOR/RAP DU 10 NOVEMBRE 2021, PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00027/AONO/MINEPAT/CISPM/2021 DU 09 AOÛT 2021, EN VUE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DÉFINITIF SUR LA RIVIÈRE LETO'O-FOBELO RELIANT TAKANG BORORO ET ZAVION Y COMPRIS AMÉNAGEMENT DES VOIES D'ACCÈS SUR 4 KILOMÈTRES DANS LE GROUPEMENT BALEPO, ARRONDISSEMENT DE BABADJOU, DÉPARTEMENT DES BAMBOUTOS, RÉGION DE L'OUEST, EN PROCEDURE D'URGENCE.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire communique :
L'Entreprise ci-après est déclarée adjudicataire de l'Appel d'Offres susvisé :

N°	Nom du soumissionnaire	Montant TTC	Délai d'exécution
1	Groupement ORBIT BTP SARL/GENIE CONCEPTION CONSULT BP : 000 Bafoussam, Tél : 677 04 58 68/699 32 04 19	Deux Cent Quarante-Sept Millions Deux Cent Quarante-Six Mille Onze (247 246 011) Francs CFA	Sept (07) mois

Cette Entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la porte 317 de l'immeuble principal du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé.

Les Entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de procéder au retrait de leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

YAOUNDE le 10 Novembre 2021

Le MINISTRE

ALAMINE OUSMANE MEY

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/INS/CIPM/2021 DU 11 /10/2021.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de l'Institut National de la Statistique, Maître d'Ouvrage, communique :

La société **NSIA ASSURANCES**, **B.P. : 5759 Douala**, est adjudicataire de la lettre-commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert N°005/AONO/INS/CIPM/2021 du 11 /10/2021, pour la souscription d'une police d'assurance maladie groupe pour le personnel de l'INS exercice 2021 **;** pour un montant toutes taxes comprises de **(49 423 915) quarante-neuf millions quatre cent vingt-trois mille neuf cent quinze FCFA,** avec une période d'exécution de **douze (12) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service**.**

L'adjudicataire est invité à se présenter de toute urgence dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Administratives et Financières(Sous-direction du Budget et de la Maintenance, Service des Marchés.) de l'INS, sise à l'immeuble siège pour la signature de la lettre-commande.

Les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont priés de passer les retirer sous huitaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée des cautions de soumission pour les entreprises non retenues.

YAOUNDE le 11 Novembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TEDOU Joseph

CENTRE NATIONAL D'ETUDES ET D'EXPÉRIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE

AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET N°001/AAMI/CENEEMA/DG/DAAF/DEPP/2021 DU 05/11/2021EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA CONSTITUTION, EN TROIS LOTS INDEPENDANTS, D'UNE LISTE RESTREINTE DE SOCIETES EN VUE DE LEUR PARTICIPATION A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT POUR LA FOURNITURE DES PRESTATIONS D'ASSURANCES AU LE CENTRE NATIONAL D'ETUDES ET D'EXPERIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE (CENEEMA) – POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2022.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Contexte

Le Centre National d'Etudes et d'Expérimentation du Machinisme Agricole (CENEEMA), créé par décret n°74/60 du 26 janvier 1974 et réorganisé par décret n°2019/038 du 29 janvier 2019 est un Etablissement public à caractère scientifique et technique doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. Placé sous la tutelle technique du Ministère en charge de l'Agriculture et la tutelle financière du Ministère en charge des Finances, le CENEEMA a mandat la promotion et le développement de la mécanisation agropastorale.
Le siège social est fixé à Nkolbisson-Yaoundé. Il dispose actuellement de trois antennes dont Garoua, Nanga-Eboko et Bambui.

2. Objet

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (ASMI) est lancé à l'intention des Compagnies d'Assurances et de Réassurances spécialisées, désireuses de participer à la pré-qualification en vue de la fourniture des prestations ci-après indiquées, sur financement du Budget du CENEEMA, pour une période couvrant l'exercice budgétaire 2022.

3. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'intérêt, portent sur :
-Lot n°1 : Assurance Maladie Groupe, Frais Funéraires, Assistance et Evacuation Sanitaire;
-Lot n°2 : Assurances flotte Automobile ;
-Lot n°3 : Assurances Parc d'Engins agricoles et de génie civil.

4. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt est réservée aux Compagnies d'assurances et de réassurance exerçant au Cameroun, justifiant d'une expérience et d'une notoriété avérées dans le domaine des prestations ci-dessus, et dûment agréées par le Ministère des Finances et la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA).

5. Financement

Les prestations, objet de la présente sollicitation à Manifestation d'Intérêt seront financées par le Budget du CENEEMA – Exercice 2022.

6. Remises des offres

Les dossiers de candidature rédigés en français ou en anglais doivent être produites en six (06) exemplaires, dont l'original et cinq (05) copies marquées comme tels dans une enveloppe fermée et scellée ne comprenant ni cachet, ni indication sur l'identité du candidat. Elles devront parvenir au secrétariat de la Direction des Affaires Administratives et Financières du CENEEMA, sise à Nkolbisson Tél : 222 22 33 54, B.P. 1040 Yaoundé au plus tard le **19 novembre 2021** à **15 heures**, heure locale. Elle devra porter la mention :
«AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/DU 04 OCTOBRE 2021 POUR LA FOURNITURE EN TROIS LOTS INDEPENDANTS DES PRESTATONS DE SERVICE D'ASSURANCES AU CENTRE NATIONAL D'ETUDES ET D'EXPERIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE (CENEEMA). »
N.B. Le candidat peut choisir un ou plusieurs lots.

7. Composition du dossier

a) Le dossier administratif
Ce dossier devra comprendre les documents suivants, en originaux ou copies certifiées conformes, datant de moins de trois (03) mois, et valables pour l'exercice en cours :
- une lettre de motivation dûment signée par le candidat ;
- une copie de l'attestation d'immatriculation en cours de validité ;
- une attestation de non faillite délivrée par le Greffe du Tribunal compétent du domicile du candidat ;
- une attestation de non redevance ;
- une attestation certifiant que le candidat a satisfait ses obligations vis-à-vis de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- une attestation de domiciliation bancaire délivrée par une banque de premier ordre agréée par le MINFI ;
- une copie certifiée de l'agrément du Ministère en charge des Finances ;
- une attestation justifiant l'adhésion du candidat aux dispositions du Code des Assurances de la CIMA.

N.B. : Il est précisé que l'absence de l'une des pièces ci-dessus entraînera l'irrecevabilité et par conséquent, le rejet pur et simple de la candidature.

b) Le dossier technique
Le dossier technique devra comprendre :
-la présentation de la structure ;
-les références du candidat pour les trois (03) dernières années avec indication du chiffre d'affaires réalisé ;
-un système de TIERS PAYANT avec cartes biométriques **pour le lot 1** ;
-le chiffre d'affaires (CA) dans la branche concernée ;
-les modalités de déclaration et de réparation des sinistres (procédure de déclaration et délais de réparation) pour **les lots 2 et 3** ;
-une description détaillée des garanties couvertes ;
-la liste du réseau des prestataires (Hôpitaux, Cliniques, Pharmacies et Laboratoires) **pour le lot 1**.
-autres facilités liées à la gestion des prestations à assurer.

L'absence de pièce(s) administrative(s) et technique(s) ci-dessus énumérées élimine d'office le soumissionnaire.

8. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées conformément aux critères ci-dessous **:**
a) Critères éliminatoires
- absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà du délai de 48 heures suivant la séance d'ouverture des plis ;
- fausse déclaration ou falsification des documents ;
- absence d'un système de TIERS PAYANT avec cartes pour le lot 1 ;
- note technique inférieure à soixante-quinze (75) points sur cent (100).

b) Critères essentiels

N°	Critères	Points
1	Présentation générale de l'offre (reliure, lisibilité et intercalaires)	5
2	Références du soumissionnaire au cours des 03 dernières années dans le domaine de l'assurance (05 références)	18
3	Description détaillée des garanties offertes	10

4	Modalité de règlement des sinistres et délai de réaction	12
5	Représentativité territoriale dans les 10 régions	10
6	Capacité financière	25
7	Traités de réassurance dans la branche similaire en cours de validité	10
8	Certification ISO 9001 : 2015	10
TOTAL		**100**

Seuls les candidats ayant obtenu une note technique minimale de soixante-quinze (75) points sur cent (100), seront retenus à l'Appel d'Offres Restreint qui sera lancé à la suite de cette pré-qualification.

9. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du secrétariat de la Direction des Affaires Administratives et Financières.

10. Evaluation et publication des resultats

Le Directeur Général du **Centre national d'Etudes et d'Expérimentation du Machinisme Agricole** publiera par voie de communiqué officiel, la liste des candidats présélectionnés à qui il adressera le Dossier d'Appel d'Offres Restreint pour la réalisation des prestations sollicitées.
Il est à noter que l'intérêt manifesté par un candidat n'implique aucune obligation de la part de la Commission Interne de Passation des Marchés de l'inclure dans la liste restreinte.

YAOUNDE le 5 Novembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MEBANDE BATE EPSE EKOTTO MINKOUNA ANDREE CAROLINE

AGENCE DE REGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 012/AONO/ARSEL/CIPM/2021 DU 10 NOVEMBRE 2021POUR LA SOUSCRIPTION ANNUELLE PAR L'AGENCE DE REGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE (ARSEL) DES POLICES D'ASSURANCES EN TROIS (03) LOTS AU TITRE DE L'EXERCICE 2022. FINANCEMENT : BUDGET DE L'ARSEL, EXERCICE 2022.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général de **l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité (ARSEL)** lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la souscription annuelle des polices d'assurances en trois (03) lots auprès des compagnies d'assurances intéressées.

2. Consistance des prestations

Les prestations consistent en la souscription annuelle des polices d'assurances en trois lots distincts. Il s'agit de :
- **Lot 1 : Assurance Maladie du Personnel, de leurs familles, assistance et évacuation sanitaire, individuelle accident et frais funéraires;**
- **Lot 2 : Assurance Automobile et**
- **Lot 3 : Assurance Globale Dommages du patrimoine mobilier et immobilier et Responsabilité Civile Chef d'Entreprise.**

La consistance de ces prestations est détaillée dans les Termes de Référence (TDR) du présent DAO.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel par tranche de ces prestations sont de :
- **Lot 1 : 55 000 000 XAF (cinquante-cinq millions de francs CFA) ;**
- **Lot 2 : 20 000 000 XAF (vingt millions de francs CFA) ;**
- **Lot 3 : 15 000 000 XAF (quinze millions de francs CFA**

4. Allotissement

Une compagnie d'assurances peut soumissionner pour un ou plusieurs lots, et ne peut être attributaire que d'un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National est ouverte aux compagnies d'assurances de Droit camerounais, installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés de l'Assurance (CIMA).
La gestion des polices d'assurances relatives au présent Appel d'Offres sera assurée par la Direction des Affaires Administratives, Financières et des Ressources Humaines de l'ARSEL.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, seront financées par le budget de **l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité (ARSEL)**, pour l'exercice 2022, dont les imputations sont :
- 670 410 220 « Assurance maladie du personnel » ;
- 670 420 210 « Assurance matériel de transport » ;
- 670 430 210 « Assurance multirisques ».

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables auprès des services en charge des Marchés, à la Direction Générale de l'ARSEL, sis quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777), à coté Supermarché DOVV, BP 6064 Yaoundé, Téléphone : (+237) 222 211 012 / 222 211 013, Fax : (+237) 222 211 014 email mnjoya@arsel-cm.org dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent avis, auprès des services en charge des Marchés, de la Direction Générale de l'ARSEL, sis quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777), à coté Supermarché DOVV, BP 6064 Yaoundé, Téléphone : (+237) 222 211 012 / 222 211 013, Fax : (+237) 222 211 014 email mnjoya@arsel-cm.org, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable d'un montant de cinquante mille (50.000) FCFA dans l'un des comptes suivants ouvert au nom de l'affectation spéciale des marchés de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) dans les livres de la BICEC sous les numéros n°335 988 60001/44 à Yaoundé et n°335 988 60001/39 à Douala- Bonanjo ou dans les agences de tous les chefs-lieux de Région et celles des villes de Limbé et Dschang, ceci au titre des frais de dossier.
La copie de la quittance devra identifier le payeur comme représentant la compagnie désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir **auprès des services en charge des Marchés, de la Direction Générale de l'ARSEL, sis quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777), à coté Supermarché DOVV, BP 6064 Yaoundé, Téléphone : (+237) 222 211 012 / 222 211 013, Fax : (+237) 222 211 014 email mnjoya@arsel-cm.org** au plus tard le 08/12/2021 **à 13 heures, heure locale** sous pli fermé et devra porter la mention :
« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 012/AONO/ARSEL/CIPM/2021 DU 10/11/2021
POUR LA SOUSCRIPTION ANNUELLE PAR L'AGENCE DE REGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE (ARSEL) DES POLICES D'ASSURANCES EN TROIS (03) LOTS AU TITRE DE L'EXERCICE 2022»
FINANCEMENT : BUDGET DE l'ARSEL EXERCICE 2022

10. Delai de Livraison

La période de couverture est de 12 mois pour tous les lots.
- La tranche ferme court du 1er Janvier 2022 au 31 Décembre 2022 à minuit.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement financière de de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°11 du DAO, valable pendant 30 jours au-delà de la date de validité des offres.
Lesdites cautions sont fixées ainsi qu'il suit :
- **LOT N°1: 1 100 000 XAF (un million cent mille francs CFA) ;**
- **LOT N°2: 400 000 XAF (quatre cent mille francs CFA) ;**
- **LOT N°3 : 300 000 XAF (trois cent mille francs CFA).**

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,…), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps.
L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 08/12/2021 à **14 heures**, **heure locale** , par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'ARSEL à Yaoundé, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et munis du justificatif de leur mandat.
L'ouverture des offres financières se fera à **14 heures, heure locale** , par la même commission, à une date ultérieure.

13. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels. Ces critères

ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'offre technique aux spécifications du DAO et à la qualification des candidats.

- **Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Ils ne doivent pas faire l'objet de notation. Le non-respect de ces critères entraine le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offre sont notamment les suivants :

- Dossier administratif incomplet ou non conforme après expiration du délai de 48h prévu par la réglementation ;
- Fausse(s) déclaration(s) ou pièce(s) falsifiée(s) ;
- Absence de l'agrément du MINFI dans la branche concernée ;
- Absence de l'attestation d'adhésion au code CIMA certifiant que le soumissionnaire n'est soumis à aucune procédure de redressement, de sauvegarde ou de surveillance particulière ;
- Absence des états C4 et C11 pour les années 2018, 2019, et 2020 dûment certifiés par les services compétents du Ministère en charges des Finances ;
- Présence d'information financière dans l'offre administrative ou technique ;
- Absence des TDR et CCAP paraphés à chaque page, signés, datés, et cachetés à la dernière page, signature portant la mention manuscrite « lu et approuvé » avec tampon, nom et qualité du signataire ;
- Non production de la proposition financière suivant les pièces visées au dossier d'Appel d'Offres e;
- Note technique inférieure à quatre-vingts (80) points sur cent (100) ;
- offre financière inférieure 90% du coût prévisionnel.
- **Critères essentiels**

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financières des candidats objet de l'appel d'offres ; ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la consistance des prestations à réaliser.

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères ci-après :

Lot n°1 : Assurance Maladie du Personnel, de leurs familles, assistance et évacuation sanitaire, individuelle accident et frais funéraires

CRITERES	**NOTATION (POINTS)**
Présentation générale de l'offre	03 points
Références générales du soumissionnaire (Ancienneté) ;	10 points
Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques similaires au cours des trois dernières années ;	25 points
Description détaillée des garanties offertes	10 points
Modalités de mise en jeu de la garantie	22 points
Couverture des engagements réglementés	10 points
Couverture de la marge de solvabilité	10 points
Cadence de règlement des sinistres au cours des cinq dernières années ou pour la durée d'existence pour les compagnies de moins de 5 ans d'âge ;	06 points
Conventions avec les Assisteurs Internationaux ;	04 points
TOTAL	**100 points**

Lot n°2 : Assurance Automobile

Réf.	Critères	Notation (pts)
1	Présentation générale de l'offre	03
2	Références générales du soumissionnaire (ancienneté, Représentativité territoriale et Chiffre d'affaires) ;	08
3	Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques similaires au cours des trois dernières années	12
4	Description détaillée des garanties offertes	12
5	Modalités de mise en jeu de la garantie	15
6	Couverture des engagements réglementés	16
7	Couverture de la marge de solvabilité	15
8	Cadence de règlement des sinistres au cours des cinq dernières années ou pour la durée d'existence pour les compagnies de moins de 5 ans d'âge	10
9	Traités de réassurance dans la branche similaire en cours de validité	06
10	Suggestions sur les TDR et autres facilité accordées	03
TOTAL		**100**

Lot n°3 : Assurance Globale Dommages du patrimoine mobilier et immobilier :

CRITERES	NOTATION (POINTS)
Présentation générale de l'offre	05 points
Référence du soumissionnaire dans les risques similaires dans les trois dernières années (joindre 1ère et dernière page du marché + attestation de satisfecit)	15 points
Conditions détaillées des garanties offertes	50 points
Délais de paiement en cas de sinistre	10 points
Modalités de règlement	10 points
Capacité financière	10 points
TOTAL	**100 points**

Seules les soumissions qui auront obtenu au moins quatre-vingt (80) points sur cent (100) seront admises à l'analyse financière.

14. Attribution

Le soumissionnaire sera choisi par la méthode de sélection du **mieux disant** conformément aux procédures décrites dans le présent DAO pour Tous les **lots.**
Le poids de la note technique sera de 80% et le poids de la note financière de 20%. La note financière (**NF**) sera calculée selon la formule :
NF = (Mn x 100) /M
Où **Mn** est le montant de l'offre complète, conforme et moins-disant et **M** le montant de l'offre du soumissionnaire.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables **auprès des services en charge des Marchés, de la Direction Générale de l'ARSEL, sis quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777), à coté Supermarché DOVV, BP 6064 Yaoundé, Téléphone : (+237) 222 211 012 / 222 211 013, Fax : (+237) 222 211 014 email mnjoya@arsel-cm.org**.

YAOUNDE le 10 Novembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NKOU JEAN PASCAL

MINISTÈRE DES ARTS ET DE LA CULTURE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°11/AONR/MINAC/ 2021 DU 02/11/2021SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N 004794/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/EMMDU 22/10/2021 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU SITE DE BIMBIALOT N° 1 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE STÈLE COMMÉMORATIVE DE LA TRAITE NÉGRIÈRE DANS LA LOCALITÉ DE BIMBIA DANS LA COMMUNE DE LIMBÉ III ET AMÉNAGEMENT DU SITE

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET DU MINISTÈRE DES FINANCES
IMPUTATION
55 65 685 03 330010 61 89

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Ministre des Arts et de la Culture (MINAC), Maître d'Ouvrage, lance une consultation pour les **Travaux de construction d'une stèle commémorative de la traite négrière dans la localité de BIMBIA dans la commune de Limbé III et aménagement du site.**

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du lot n°1 concernent les Travaux de construction d'une stèle commémorative de la traite négrière dans la localité de BIMBIA dans la commune de Limbé III et aménagement du site. Elles comprennent également :
- Travaux préliminaires
- Réhabilitation du ponceau
- Sécurisation du site
- Réhabilitation de la clôture
- Forage et connexion
- Balise en pierres
- Construction du monument
- Construction de quatre sculptures géantes
- Construction du musée de Bimbia
- Création de quatre sites témoins

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de : **175 000 000 (Cent Soixante Quinze millions) FCFA TTC.**

4. Allotissement

Les travaux objets du présent appel d'offres sont en un seul lot et concernent les **Travaux de construction d'une stèle commémorative de la traite négrière dans la localité de BIMBIA dans la commune de Limbé III et aménagement du site**.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises figurant dans le tableau ci-après :

N°	Noms des entreprises pré-qualifiées	Adresses
1.	CENTRALE DE SERVICE INVESTISSEMENT	Tél : 694 65 42 91

2	GE GROUP SARL	Tel: 671023460 BP:3553 Yaoundé
3	JERRY SARL	Tel: 669802281 BP:13261 Douala

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par une dotation spéciale du Budget du Ministère des Finances sur la ligne N°55 65 685 03 330010 61 89.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au **Ministère des Arts et de la Culture, Direction des Affaires Générales, Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance (Service des Marchés)** dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au **Ministère des Arts et de la Culture, Direction des Affaires Générales, Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance (Service des Marchés)**, sur présentation de l'original d'une quittance de **cent mille (100 000)** francs CFA non remboursable, payable uniquement au Trésor Public.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir sous plis fermés, au **Ministère des Arts et de la Culture, Direction des Affaires Générales, Sous Direction du Budget , du Matériel et de la Maintenance (Service des Marchés)** au plus tard le 15 NOVEMBRE 2021 **à 12heures précises**, heure locale, et déposée contre récépissé et devra porter la mention:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°11./AONR/MINAC/ 2021 DU …… POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU SITE DE BIMBIA

LOT N° 1 : **Travaux de construction d'une stèle commémorative de la traite négrière dans la localité de BIMBIA dans la commune de Limbé III et aménagement du site**.

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **huit (08)** mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans le DAO, d'un montant de **trois millions cinq cent mille (3 500.000) francs CFA** et valable pendant **trente (30)**jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,…), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03)mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un seul temps. L'ouverture des offres administratives, des offres techniques et financières aura lieu le __15 NOVEMBRE 2021__ à **13 heures** précises, heure locale, par une Commission AD HOC désignée par le Maitre d'Ouvrage à cet effet, dans la salle de conférence du Ministère des Arts et de la Culture.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

a) Critères éliminatoires et éssentiels
L'évaluation se fera suivant les critères dits éliminatoires, puis suivant les critères dits essentiels selon le système binaire (oui ou non).

a-1 Critères éliminatoires
1. - Absence (à l'exception de la caution de soumission) ou non-conformité d'une pièce administrative, 48 heures après l'ouverture des offres ;
2. Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
3. Non satisfaction d'au moins 80 % des critères essentiels ;
4. Offre financière incomplète ;
5. Absence d'un prix unitaire quantifié ;
6. Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis.
a-2 Critères essentiels (25 critères)
Le système de notation des offres se fera par mode binaire (oui/non) et portera sur les critères ci-après dont le détail est donné dans le RPAO :
1- Qualification et expérience du personnel technique oui/non ;
2- Références du soumissionnaire oui/non ;
3- Moyens techniques et matériels oui/non ;
4- Délai d'exécution oui/non ;
5- Propositions techniques et méthodologiques oui/non ;
6- Capacité financière oui/non ;
7- Acceptation des conditions du Marché oui/non.
b) Critères de qualifications
b-1) Evaluation des offres financières
Elle consistera à :
- Vérifier les montants en chiffre et en lettres et à apporter les corrections nécessaires ;
- Classer les offres de la moins disante à la plus disante conformément aux procédures prévues par le Code des Marchés. La monnaie utilisée est le francs CFA

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès **au Ministère des Arts et de la Culture, Direction des Affaires Générales, Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance (Service des Marchés).**

YAOUNDE le 2 Novembre 2021

Le MINISTRE

BIDOUNG MKPATT Pierre Ismaël

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°062 /AONR/CUD/ CIPM /2021 DU 09 NOV 2021 PORTANT SUR L'ETUDE EN VUE DE LA RENOVATION/REHABILITATION DU SITE DE SAWALAND DANS LE VÈME ARRONDISSEMENT DE LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET DE LA CUD, EXERCICE 2021 ET SUIVANTS

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Maire de la Ville, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), un Appel d'Offres National Restreint, pour la sélection d'une entreprise pour exécuter l'étude en vue de la Rénovation/Réhabilitation du site de Sawaland dans le Vème arrondissement de la Ville de Douala.

2. Consistance des prestations

Les prestations regroupées en un seul lot unique, comprennent :
- MISSION 0 : Etablissement du Rapport de Mise en Route
- MISSION 1 : Etat des lieux – diagnostic – étude de faisabilité de l'opération ;
- MISSION 2 : Etude Avant-Projet Sommaire (APS) ;
- MISSION 3 : Etude Avant-Projet Détaillé (APD).

3. Cout Prévisionnel

Le budget prévisionnel alloué à ladite prestation est de **90 000 000 (Quatre vingt dix millions) FCFA** Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

Les prestations sont en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux entreprises retenues à l'issue de l'appel à sollicitation à manifestation d'intérêt **N°011/ASMI/CUD/SG/DPAM/2021 du 26 juillet 2021**, listés ci-après :

N°	Entreprises	Adresses
01	ETS JZ SERVICES	Tél : 698 77 26 25
02	ETS KESMER	Tél : 699 21 52 76
03	ETS FOB'S	Tél : 699 85 81 26

Par ailleurs, les candidats de la liste restreinte peuvent s'associer en groupement pour soumissionner

6. Financement

Les prestations seront financées, Toutes Taxes Comprises, par le budget de la Communauté Urbaine de Douala de l'exercice 2021 et suivant.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 620, Rue du Gouverneur Carras, au 2 eme étage de l'immeuble Grassfield NSIA Bonanjo, BP : 43 Douala – Cameroun, Tél. /Fax : (237) 243 42 69 50, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine (Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics) de la Communauté Urbaine de Douala, sise à l'immeuble NSIA à Bonanjo, BP 43 Douala, Tel. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950, sur présentation d'un reçu de versement au titre de frais d'achat du dossier d'une somme non remboursable de **90.000 (Quatre vingt dix mille) Francs CFA**, payable au compte de CAS-ARMP n°33 59 8800001-89 ouvert auprès des agences BICEC des chefs-lieux des Régions et des Villes de Dschang et Limbé.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français et/ou en anglais en **neuf (09) exemplaires** dont **huit (08) copies physique** (*avec **un original** et **sept copies** marqués comme tels*) et **une (01) copie numérique**, devra parvenir à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine (Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics) de la Communauté Urbaine de Douala, sise à l'immeuble NSIA à Bonanjo, BP 43 Douala, Tel. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950 au plus tard le **08 DEC 2021** à **12 heures** précises, heure locale, et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N°062/AONR/CUD/CIPM/2021
DU 09 NOV 2021
POUR L'ETUDE EN VUE DE LA RENOVATION/REHABILITATION DU SITE DE SAWALAND DANS LE Vème ARRONDISSEMENT DE LA VILLE DE DOUALA
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Délai de réalisation de l'étude par le Prestataire
Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **six (06) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations. Ce délai est fixé ainsi qu'il suit :
- **Rapport de mise en route : 4 semaines ;** A compter de la réception de l'Ordre de Service prescrivant Démarrage des travaux
- **Etat des lieux – diagnostic – étude de faisabilité de l'opération : 5 semaines ;** A compter de l'approbation définitive du rapport de Mise en Route
- **Avant – projet sommaire (APS) : 7 semaines ;** A compter de l'approbation définitive du rapport d'Etat des lieux-diagnostic.
- **Avant – projet détaillé (APD) : 8 semaines ;** A compter de l'approbation définitive de l'avant-projet sommaire du Prestataire.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce N°10 du DAO, d'un montant de : **un million huit cent mille (1 800 000) FCFA ;** et valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au- delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **deux (02)** temps.
Le dépouillement des pièces administratives et des offres technique et financière aura lieu le **08 DEC 2021** à **13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à Bonanjo.
L'ouverture des offres financières aura lieu à une date ultérieure par la Commission de Passation des Marchés et communiqués aux soumissionnaires techniquement qualifiés.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

.Critères éliminatoires
Les critères éliminatoires du présent appel d'offres sont les suivants :
- Absence de la caution de soumission au dépouillement ;
- Absence ou non-conformité au terme d'une période de 48 heures (après ouverture des offres) d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Note technique inférieure à 70 points sur 100.

Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points.
Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :
- Références Techniques de l'entreprise……**15 points** ;
- Personnel Clé ……**65 points**
- Matériel et Outillage ……**20 points.**

Cette évaluation a pour but de faire ressortir les offres admises à l'analyse financière, c'est-à-dire, celles dont les notes sont supérieures ou égales à **70 points sur 100**.

15. Attribution

Le Consultant sera choisi par la méthode de **sélection « qualité - coût»,** soit :

Ng = 0,7 x Note Technique + 0,3 x Note Financière

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours**à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine (Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics) de la Communauté Urbaine de Douala, sise à l'immeuble NSIA à Bonanjo, BP 43 Douala, Tel. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950, avec copie à la Division des Affaires Economiques et de l'Attractivité Territoriale de la Communauté Urbaine de Douala sise, au Cercle Municipal de Bonanjo.**Dénonciation en cas de Corruption**
Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : **673 205 725/ 699 370 748 17.**

DOUALA le 9 Novembre 2021

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

DEMANDE DE PROPOSITIONS N° 015/DDP/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2021 DU 05 NOVEMBRE 2021 RELATIVE A LA SELECTION D'UN BUREAU D'ÉTUDES TECHNIQUES (BET) EN VUE DE LA MAITRISE D'ŒUVRE COMPLETE POUR LA REALISATION DES PROJETS D'APPUI AU DE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGROPASTORALES DANS LE CADRE DU PNDP AGROPASTORAL « SITE 2 » : DÉPARTEMENTS DE LA BÉNOUÉ, DU FARO, DU MAYO LOUTI, ET DU MAYO-REY, RÉGION DU NORD ET DÉPARTEMENT DE LA VINA, RÉGION DE L'ADAMAOUA.

FINANCEMENT
AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT (AFD)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Client sollicite maintenant des Propositions en vue de la fourniture des services de consultants ci-après *:* sélection d'un Bureau d'Études Techniques (BET) en vue de la maitrise d'œuvre complète pour la réalisation des projets d'appui au de développement des filières agropastorales dans le cadre du PNDP agropastoral « Site 2 » : Départements de la Bénoué, du Faro, du Mayo Louti, et du Mayo-Rey, Région du nord et Département de la Vina, Région de l'Adamaoua, ci-après désignés "**les Services**". Pour plus amples renseignements, veuillez consulter les Termes de Référence ci-joints (Section VII).

2. Consistance des prestations

La présente DDP comprend les sections suivantes :
- Section I ? Instructions aux Consultants (IC) ;
- Section II ? Données Particulières (DP) ;
- Section III ? Proposition technique ? Tableaux types ;
- Section IV ? Proposition financière ? Tableaux types ;
- Section V ? Critères d'éligibilité ;
- Section VI ? Règles de l'AFD ? Pratiques frauduleuses et de corruption ? Responsabilité Environnementale et Sociale ;
- Section VII ? Termes de référence (TdR) ;
- Section VIII ? Contrat type.

3. Participation et origine

La présente DDP est adressée aux Consultants figurant sur la liste restreinte, dont les noms figurent ci-après :

N°	Nom des Candidats	Nationalité	Adresse complète
1	Groupement SICAD-SICAD_CAM	TCHAD/CMR	BP. 5881 N'Djamena-Tchad Tel. 235 661 939 20 / 659 495 60 / 237 678 508 195 / 656 370 130 Email. sicadcamcontact@gmail.com
2	PRISMA SARL	CMR	BP 15 553 Ydé Tel. 222 232 599 / 693 040 056 Email : info@prismasarl.cm
3	Groupement SONED-AFRIQUE / ENSERBAT-TP	CMR	BP. 11 366 Yaoundé Tel. 338 258 803 / 699 413 349 / 678 947 169 Email : soned@soned-afrique.org / sonedaf@orange.sn et enserbat_tp@yahoo.com
4	G.C ELITE	CMR	BP 3211 Yaoundé Tel. 696 022 851
5	CIBAT INTERNATIONAL	CMR	BP. 5564 Yaoundé Tel. 677 102 956 / 699 922 974 Email : dieudonnkamgo@yahoo.fr

Cette invitation ne peut être transférée à une autre société.

4. Financement

Le *Coordonnateur National du PNDP* (ci-après nommé **le Client**) *a reçu* un financement de l'Union Européenne (11ième Fonds Européen de Développement) sur gestion déléguée de l'Agence Française de Développement (ci-après nommée l'**AFD**) dédié à la mise en œuvre du PNDP Agropastoral, et entend affecter une partie dudit financement aux paiements relatifs au Contrat pour lequel la présente Demande de Propositions (DDP) est émise.

5. Remises des offres

Veuillez avoir l'obligeance de nous faire savoir au plus tard le **19 novembre 2021**par écrit à *Madame le Coordonnateur National du Programme National de Développement Participatif (PNDP) – BP 660 Yaoundé*,
ou par *courriel* pndp_cameroun@yahoo.fr.
a) Que vous avez reçu la présente lettre d'invitation ; et
b) Si vous soumettrez une Proposition seul ou si, afin d'élargir votre compétence, vous sollicitez l'autorisation de vous associer avec une ou d'autres sociétés (si cela est permis dans la Section II, Données particulières 14.1.1).

Les détails sur la date, l'heure et l'adresse de remise des Proposition sont :
Les Propositions devront être remises au plus tard le **02 décembre 2021 à 12 heures, *heure locale à l'adresse ci-dessus :***
Cellule Nationale de Coordination du PNDP, au lieu-dit pont-dragages, après la résidence de l'Ambassadeur de Côte d'Ivoire, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) et du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Précisément à la Cellule de Passation des Marchés, Porte 212D, au 2ème étage. BP: 660 Yaoundé – Cameroun, Tél. : 692 80 75 41,
Email: pndp_cameroun@yahoo.fr/cpmpndp@yahoo.com/ cpmpndp@gmail.com,

DEMANDE DE PROPOSITIONS N°015/DDP/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2021 DU 05 NOVEMBRE 2021 RELATIVE A LA SELECTION D'UN BUREAU D'ÉTUDES TECHNIQUES (BET) EN VUE DE LA MAITRISE D'ŒUVRE COMPLETE POUR LA REALISATION DES PROJETS D'APPUI AU DE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGROPASTORALES DANS LE CADRE DU PNDP AGROPASTORAL « SITE 2 » : DÉPARTEMENTS DE LA BÉNOUÉ, DU FARO, DU MAYO LOUTI, ET DU MAYO-REY, RÉGION DU NORD ET DÉPARTEMENT DE LA VINA, RÉGION DE L'ADAMAOUA.
« A NE PAS OUVRIR AVANT LA DATE ET L'HEURE FIXEES POUR L'OUVERTURE DES PLIS, EN PRESENCE DE LA COMMISSION COMPETENTE »

6. Ouverture des Plis

L'ouverturedes Propositions techniques aura lieu le **02 décembre 2021 à 13 heures, *heure locale*** *à* à laCellule Nationale de Coordination du PNDP, sise au lieu-dit pont-dragages, après la résidence de l'ambassadeur de Côte d'Ivoire, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture/UNESCO, 3 ème étage, porte N° 313D, Ville : Yaoundé

YAOUNDE le 5 Novembre 2021

Le COORDONNATEUR NATIONAL PAR INTERIM

BOYOGUENO ALPHONSE

AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCEN°13/AONO/PU/ANTIC/DG/CIPM/2021 DU 10 NOVEMBRE 2021, POUR LE RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE DE SERVICE DE GARDIENNAGE A L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC), EXERCICE 2022.MAITRE D'OUVRAGE : DG/ANTICFINANCEMENT : BUDGET ANTIC, EXERCICE 2022 IMPUTATION : 003-04-01-24-658-003

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
003-04-01-24-658-003

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC) lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour le recrutement d'un prestataire de service de gardiennage à l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication***, Exercice 2022.***

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent notamment la sécurisation et la surveillance des locaux abritant les services de l'Agence :
- L'immeuble-siège de l'ANTIC à BASTOS- YAOUNDE ;
- Les bureaux annexes de l'ANTIC aux 5eme et 7eme étages de l'immeuble-siège ARMP-Yaoundé et au Centre National de Cryptographie et de Certification Électronique sis à la Poste Centrale-Yaoundé ;
- Trois (03) Résidences des Dirigeants de l'ANTIC (PCA, DG et DGA).
- L'Antenne Régionale du Littoral à Douala ;
- L'Antenne Régionale du Nord à Garoua ;
- L'Antenne Régionale du Nord-Ouest à Bamenda ;
- L'Antenne Régionale du Sud-Ouest à Buea ;
- L'Antenne Régionale de l'Ouest à Bafoussam ;
- L'Antenne Régionale du Sud à Ebolawa.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est d'un montant TTC de **80 500 000 (Quatre-vingts millions cinq cent mille) FCFA.**

4. Allotissement

Non applicable.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux Sociétés et Entreprises de droit camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des prestations similaires (des activités en matière de sécurité de personnes et des biens).

6. Financement

Les prestations objets du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget de l'ANTIC de l'exercice 2022 sur la ligne d'imputation budgétaire ***003-04-01-24-658-003.***

7. Consultation du Dossier

Le Dossier physique peut être consulté aux heures ouvrables, à la Direction Générale de l'ANTIC (Direction des Affaires Générales), sise à Ekoudou Bastos, Yaoundé, face Haut-Commissariat du Canada, BP : 6170, tél : 694.40.58.68 dès publication du présent Avis.
La version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses suivantes : *http://www.marchespublics.cm* et *http://www.publiccontracts.cm* dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables (7h30 à 15h30), à la Direction Générale de l'ANTIC, (Direction des Affaires Générales), dès publication du présent Avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **quatre-vingt-dix mille (90 000) FCFA** représentant les frais d'achat du dossier, payables aux heures ouvrables dans le compte BICEC « Compte Spécial : CAS-ARMP ». Ce reçu devra indiquer l'identité du prestataire devant participer à l'Appel d'Offres. La copie dudit reçu sera déposée au Service des Marchés au siège de l'ANTIC.

Présentation de l'Offre

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée notamment :

- *L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;*
- *L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;*
- *L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).*

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et produite en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Direction Générale de l'ANTIC, (Direction des Affaires Générales) sise à Ekoudou Bastos-Yaoundé, face Haut-Commissariat du Canada, BP : 6170, Tél : 6 94 40 58 68, au plus tard **le 02 Décembre 2021 à 13 heures** et portera la mention :
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°13 /AONO/PU/ ANTIC/CIPM/2021 DU 10 NOVEMBRE 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE DE SERVICE DE GARDIENNAGE A L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC) », EXERCICE 2022
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objets du présent Appel d'Offres est de ***douze (12) mois***, compris entre le ***1er janvier et le 31 décembre 2022.***

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission (suivant modèle ci-joint) établie par un Établissement bancaire de premier ordre ou une Compagnie d'Assurances agréé par le Ministère des Finances et figurant sur la liste reprise à la pièce 10 du DAO, d'un montant de **1 600 000 (un million six cent mille) F CFA**. Cette caution est valable pendant trente (30) jours à compter de la date limite fixée pour la validité des Offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes uniquement par les services émetteurs ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Les offres parvenues après la date limite de dépôt seront jugées irrecevables.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu ***le 02 Décembre 2021 à 14 heures*** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'ANTIC,dans la salle de conférences du Centre National de Cryptographie et de Certification Électronique (CNCCE) sise au lieu-dit Poste Centrale.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires
a) Absence d'une caution de soumission délivrée par un Établissement bancaire de premier ordre ou une Compagnie d'Assurances agréés par le Ministère des Finances ;
b) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
c) Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
d) Non régularisation d'une pièce du dossier administratif dans un **délai de 48h** accordé par la CIPM après dépouillement ;
e) Absence de l'attestation d'une capacité financière délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère des Finances d'un montant **de trente millions (30.000.000) FCFA ;**
f) Absence de la lettre d'engagement attestant de la moralité et des aptitudes physiques du personnel opérationnel proposé, signé par le prestataire ;
g) Non production des contrats de travail pour le personnel d'encadrement et des extraits de casier judiciaire ;
h) Note technique inférieure à 70%.

2 Critères essentiels

Ils seront établis sur la base des critères prédéfinis (oui/non) de manière à atteindre 70 oui sur 100.

N°	Désignation	Sous-critères
I	Présentation générale de l'offre	***04***
II	Référence du soumissionnaire dans le domaine similaire	***02***
III	Qualifications et expérience du personnel	***02***
IV	Moyens logistiques	***05***
V	CCAP et TDR signés datés et cachetés à la dernière page suivis de la mention « lu et approuvé »	***02***
VI	Toutes observations ou suggestions éventuelles sur les Termes De Référence ;	***01***
VII	Un descriptif de la méthodologie et du plan de travail proposés pour accomplir la mission	***03***

15. Attribution

Le Directeur Général de l'ANTIC, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée ***la moins-disante*** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre**-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Générale de l'ANTIC, (Direction des Affaires Générales) sise à Ekoudou Bastos-Yaoundé, face Haut-Commissariat du Canada, BP : 6170, Tél : 694 40 58 68.

Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques.
Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au (+237) 222 20 37 32/ 222 20 37 30/ 658 26 26 82.

YAOUNDE le 10 Novembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PROF. EBOT EBOT ENAW

MINISTÈRE DES ARTS ET DE LA CULTURE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°12/AONR/MINAC/ 2021 DU 02/11/2021SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N 004794/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/EMMDU 22/10/2021 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU SITE DE BIMBIALOT N° 2 : CONSTRUCTION DE LA PLAQUE COMMÉMORATIVE DE LA TRAITE NÉGRIÈRE ET TRAVAUX D'ORIENTATION DIVERS DANS LA LOCALITÉ DE BIMBIA, COMMUNE DE LIMBÉ III.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET DU MINISTÈRE DES FINANCES
IMPUTATION
55 65 685 03 330010 61 89

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Ministre des Arts et de la Culture (MINAC), Maître d'Ouvrage, lance une consultation pour la **Construction de la plaque commémorative de la traite négrière et travaux d'orientation divers dans la localité de BIMBIA, Commune de Limbé III.**

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du lot n°2 concernent la Construction de la plaque commémorative de la traite négrière et travaux d'orientation divers dans la localité de BIMBIA, Commune de Limbé III. Elles comprennent également :
- Travaux préparatoire
- Réhabilitation du mur d'accueil
- Reconstruction portes d'entrée
- Construction salle d'attente et toilettes
- Création d'aire de repos
- Plaque de signalisation

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de : **30 000 000 (Trente millions) FCFA TTC.**

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises figurant dans le tableau ci-après :

N°	Noms des entreprises pré-qualifiées	Adresses
1.	CENTRALE DE SERVICE INVESTISSEMENT	Tél : 694 65 42 91
2	GE GROUP SARL	Tel: 671023460 BP:3553 Yaoundé
3	JERRY SARL	Tel: 669802281 BP:13261 Douala

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par une dotation spéciale du Budget du Ministère des Finances sur la ligne N°55 65 685 03 330010 61 89.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au **Ministère des Arts et de la Culture, Direction des Affaires Générales, Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance (Service des Marchés)** dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au **Ministère des Arts et de la Culture, Direction des Affaires Générales, Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance (Service des Marchés)**, sur présentation de l'original d'une quittance de **trente mille (30 000)** francs CFA non remboursable, payable uniquement au Trésor Public.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir sous plis fermés, au Ministère des Arts et de la Culture, Direction des Affaires Générales, Sous Direction du Budget , du Matériel et de la Maintenance (Service des Marchés) au plus tard le ……15 NOVEMBRE 2021……. ……. à 12heures précises, heure locale, et déposée contre récépissé et devra porter la mention:
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
EN PROCEDURE D'URGENCE N°…...../AONR/MINAC/ 2021 DU …… POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU SITE DE BIMBIA

LOT N° 2 : Construction de la plaque commémorative de la traite négrière et travaux d'orientation divers dans la localité de BIMBIA, Commune de Limbé III
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables.

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **quatre (04)** mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans le DAO, d'un montant de **six cent mille (600.000) francs CFA** et valable pendant **trente (30)**jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,…), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03)mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un seul temps. L'ouverture des offres administratives, des offres techniques et financières aura lieu le _15 NOVEMBRE 2021_ à **13 heures** précises, heure locale, par une Commission AD HOC désignée par le Maitre d'Ouvrage à cet effet, dans la salle de conférence du Ministère des Arts et de la Culture.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

a) Critères éliminatoires et éssentiels
L'évaluation se fera suivant les critères dits éliminatoires, puis suivant les critères dits essentiels selon le système binaire (oui ou non).

a-1 Critères éliminatoires
1. - Absence (à l'exception de la caution de soumission) ou non-conformité d'une pièce administrative, 48 heures après l'ouverture des offres ;
2. Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
3. Non satisfaction d'au moins 80 % des critères essentiels ;
4. Offre financière incomplète ;
5. Absence d'un prix unitaire quantifié ;
6. Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis.
a-2 Critères essentiels (25 critères)
Le système de notation des offres se fera par mode binaire (oui/non) et portera sur les critères ci-après dont le détail est donné dans le RPAO :
1- Qualification et expérience du personnel technique oui/non ;
2- Références du soumissionnaire oui/non ;
3- Moyens techniques et matériels oui/non ;
4- Délai d'exécution oui/non ;
5- Propositions techniques et méthodologiques oui/non ;
6- Capacité financière oui/non ;
7- Acceptation des conditions du Marché oui/non.

b) Critères de qualifications
b-1) Evaluation des offres financières
Elle consistera à :
- Vérifier les montants en chiffre et en lettres et à apporter les corrections nécessaires ;
- Classer les offres de la moins disante à la plus disante conformément aux procédures prévues par le Code des Marchés. La monnaie utilisée est le francs CFA

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès **au Ministère des Arts et de la Culture, Direction des Affaires Générales, Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance (Service des Marchés).**

YAOUNDE le 2 Novembre 2021

Le MINISTRE

BIDOUNG MKPATT Pierre Ismaël

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics

FORMULAIRE D'ABONNEMENT AU e-JDM

Journal des Marchés Publics # _____

PUBLICITÉ

Service e-JDM
JDM Electronique

Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE
CNE Electronique

Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant ou Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél.(*): ..... E-mail(*) : .....

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél.(*): ..... E-mail(*) : .....

Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(**) : ..... B.P. : .....

Tél.(*): ..... Fax : .....

E-mail(*) : .....

Site web : .....

Option d'Abonnement

☐	Annuel	49.000 FCFA TTC
☐	Semestriel	25.000 FCFA TTC
☐	Trimestriel	15.000 FCFA TTC
☐	Mensuel	10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

CACHET ET SIGNATURE ICI

B.P.: 6604 Yaoundé - Cameroun
222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
222 20 60 43 / 222 20 33 26
infos@armp.cm www.armp.cm

Date : .....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche
- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées
- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale
- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés
- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

www.armp.cm

e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile…
La meilleure information sur les Marchés Publics !

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics
6604 Yaoundé - Cameroun
222 20 60 43 / 222 20 33 26
222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
infos@armp.cm
www.armp.cm